LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A ANNONCÉ HIER

Hattab poursuivi en justice

Lire en page 5

LE CODE COMMUNAL DEVANT L'APN

Ould Kablia defend son projet

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1217 Lundi 14 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HAUSSE DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le système de régulation déclenché

Lire en page 5

Vide juridique et difficultés d'identifier les auteurs

RÉSEAUX SOCIAUX, VECTEURS DE CYBERCRIMINALITÉ

● La recherche des responsables d'infractions est quasi impossible

Lire en page 3

PH/ Montage Midi Libre

Zone d'exclusion aérienne en Libye

Les Arabes donnent leur quitus

Lire en page 5

Après le séisme de vendredi

Le Japon face à sa plus grave crise depuis 60 ans

Lire en page 24

Repères

292 réfugiés vietnamiens, hébergés au centre d'accueil d' In Amenas après leur arrivée de Libye, ont été rapatriés samedi sur Hanoi, à bord d'un vol spécial vietnamien.

250 athlètes ont pris part au deuxième semi-marathon national Benadda-Benaouda, organisé samedi par la Ligue de wilaya du sport pour tous de Relizane.

730.000 électeurs sur les 9,3 millions d'habitants que compte le Bénin ont voté hier pour élire leur président parmi 14 candidats en lice.

L'Algérie loin de l'axe géo-dynamique du seisme japonais

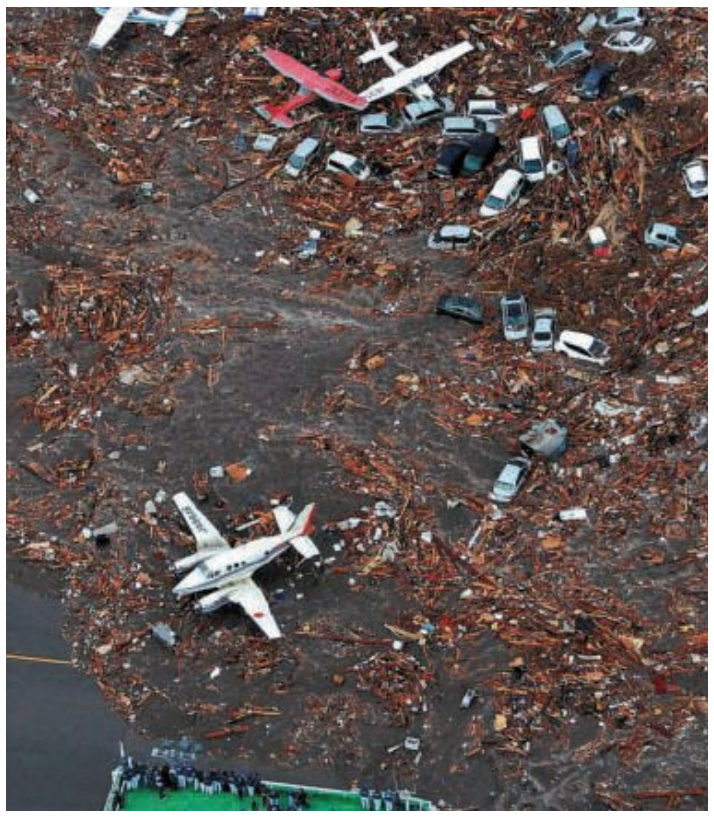

L'Algérie n'est pas dans l'axe géo-dynamique du tremblement de terre, survenu vendredi au large du Japon, et ne peut donc être touchée par ses effets directs ou indirects, a affirmé samedi le chef du département études et surveillances sismiques au CRAAG, Hamou Djellit. «Nous sommes très indépendants de ce qui se passe au Japon et l'Algérie n'a rien à voir avec le tremblement de terre survenu vendredi dans ce pays car elle est très loin du contexte géo-dynamique de cette région» a assuré M. Djellit dans un entretien accordé à l'APS. Le séisme en question, de magnitude 8,9, le plus violent jamais enregistré au Japon, «est lié aux conditions géo-dynamiques de la région du Pacifique», a expliqué cet expert pour qui l'Algérie appartient à une région à activité sismique «totalement indépendante de celle du Japon».
«Avant que ne soit touchée l'Algérie par un séisme produit au Japon, il faut que celui-ci traverse tous les pays d'Asie et de la région d'Afrique du Nord, ce qui relève de l'impossible», a encore expliqué ce responsable.

Le téléphone sonnera à El-Oued

La wilaya d'El-Oued sera entièrement couverte par le réseau téléphonique à l'horizon 2014, a assuré samedi le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC), Moussa Benhamadi.
«Le réseau de téléphonie fixe couvrira, à l'horizon 2014, l'ensemble de la wilaya, où de nombreux groupements d'habitations, à travers plusieurs communes, sont encore dépourvus des services de ce support de télécommunications», a indiqué le ministre à l'issue d'une visite de travail d'une journée dans la wilaya.
M. Benhamadi a, en outre indiqué, concernant la question du manque de liquidités dans certains bureaux de poste, qu'un programme ciblant les wilayas du Sud sera mis en œuvre pour atténuer cette situation.

Béchar face à Dame Nature

18 habitations, dont 10 localisées au chef-lieu de la daïra de Kerzaz (400 km au sud de Béchar), ont été partiellement endommagées, suite aux fortes pluies enregistrées dans la nuit de vendredi à samedi à travers la wilaya de Béchar, ont annoncé le services de la wilaya. Les pluies, mais aussi les crues d'oueds ont aussi provoqué des dégâts sur le tronçon routier sud de la RN-6 qui relie Béchar à Adrar. Ce tronçon a été fermé à la circulation durant plus de six heures, avant d'être rouvert en fin de matinée de samedi après l'intervention des équipes techniques du secteur des Travaux publics, a-t-on précisé à la cellule de communication de la wilaya. Des dégâts ont été aussi enregistrés au niveau de plusieurs passages submersibles, notamment au niveau de la commune de Timoudi à plus de 300 km au sud de Bechar. Une cellule de crise a été mise en place au niveau de la commune de Kerzaz afin de prendre en charge des familles dont les habitations ont subi des dommages, a indiqué la même source.

Dixit

Mourad Medelci :

«Bien sûr nous sommes très inquiets à propos de la Libye. C'est maintenant le troisième pays qui fait que la zone est en ébullition (…). Nous sommes très inquiets parce qu'il y a une opposition armée entre une partie de la population et une autre et parce que l'usage des armes est devenu incontrôlable. le Guide libyen le dit lui-même, il y a une menace terroriste. Nous qui l'avons vécue nous ne pouvons pas courir le risque de la voir réapparaître de l'autre côté de la frontière.»

Un cameraman d'Al-Jazira tué à Benghazi

Un cameraman d'Al-Jazira a été tué et un autre journaliste de la même chaîne a été blessé dans une embuscade près de Benghazi, dans l'est de la Libye, a annoncé samedi la télévision satellitaire qatarie.
Ali Hassan Al Jaber a été tué après qu'une équipe de la chaîne eut été la cible d'une embuscade dans la zone de Hawari près de la ville de Benghazi, selon la chaîne.
Ali Hassan Al Jaber, né en 1955 et de nationalité qatarie, a été mortellement touché de trois balles et "toutes les tentatives de le sauver ont échoué", a précisé Al-Jazira.
Un autre correspondant de la chaîne, Nasser Al-Haddar, a été blessé "à la suite de tirs nourris contre eux", a-t-elle ajouté.

À 2 ans il joue de la batterie comme un pro !

Un enfant d'à peine 2 ans réussit déjà des prouesses devant sa petite batterie. "Le talent n'attend pas le nombre des années", prend tout son sens avec ce petit garçon. Une vidéo qui fait le tour du Web montre en effet un enfant âgé d'à peine 2 ans réussir des choses incroyables devant une batterie. S'il n'a pas encore tout à fait le rythme des pros, sa performance sans fond musical pour l'accompagner est tout simplement ahurissante.
Les Dave Grohl (ex-Nirvana) Matt Helders (Arctic Monkeys), et autres Chris Dangerous (The Hives), les références actuelles dans l'art de la batterie feraient bien de se méfier, ce petit-là semble programmé pour les dépasser un jour.

VIDE JURIDIQUE ET DIFFICULTÉS D'IDENTIFIER LES AUTEURS

Les réseaux sociaux, vecteurs de cybercriminalité

La lutte contre la cybercriminalité en Algérie se heurte au vide juridique en matière de protection des données personnelles diffusées sur Internet et la difficulté rencontrée par les enquêteurs pour détecter les auteurs d'infractions.

PAR MOKRANE CHEBBINE

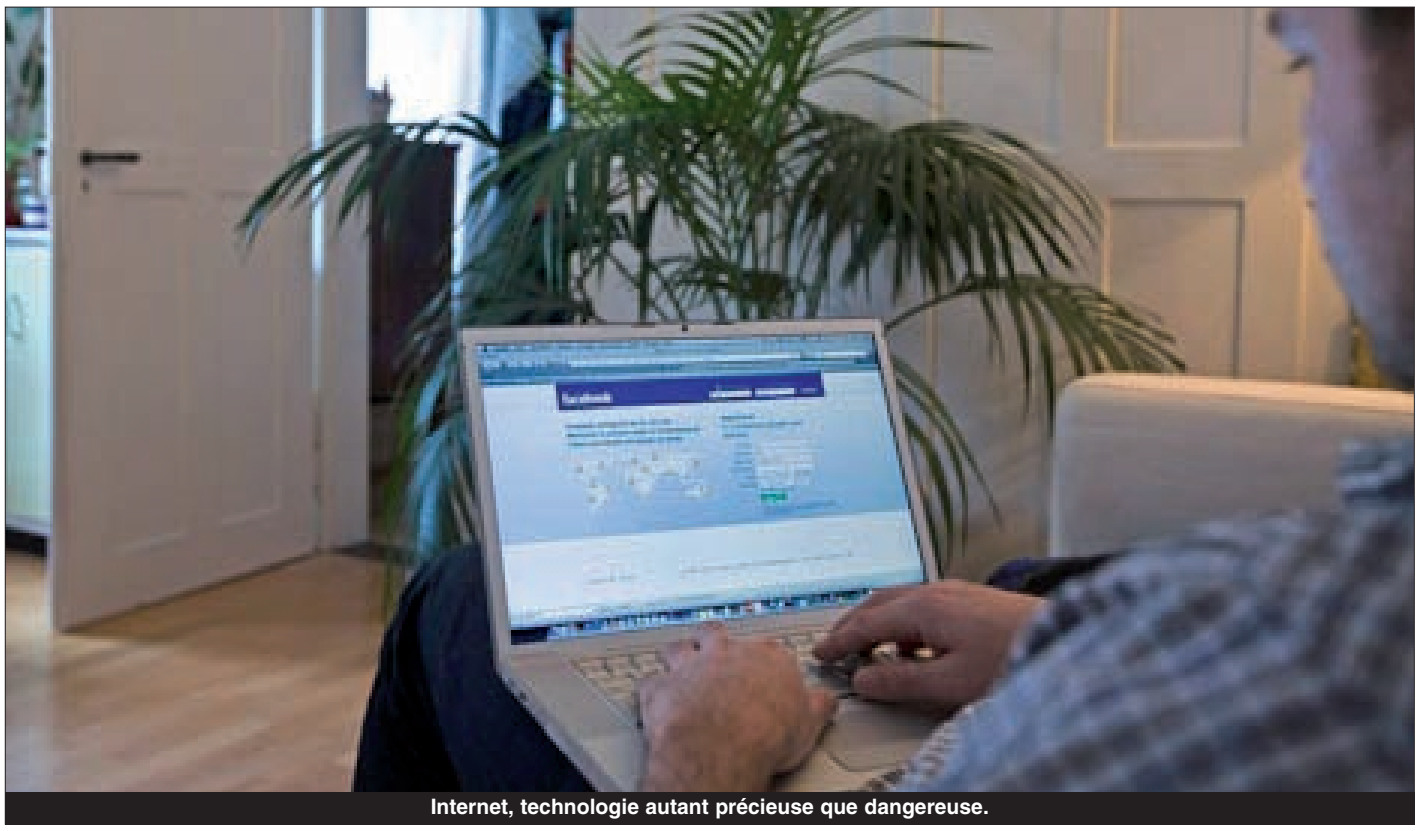
Internet, technologie autant précieuse que dangereuse.

« *Le législateur ne prévoit pas de dispositions pour protéger les données personnelles et la vie privée des internautes, il y a un vide juridique en la matière (…) Internet offre l'anonymat qui est un obstacle de taille pour les enquêteurs»*, a affirmé le commissaire Abdelkader Mostefaoui, chargé de la délinquance économique à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

C'est là où réside le vrai danger des réseaux sociaux sur le Net tel Facebook et Twitter qui *«permettent de rendre publiques des données personnelles et intimes, exploitées par d'autres puissances»*, a-t-il ajouté.

«Les réseaux sociaux sont des vecteurs de la cybercriminalité. Ils permettent la divulgation des données personnelles des internautes. Ils représentent un moyen de propagation des œuvres artistiques et littéraires contrefaites et de propagation de pédophilie», a encore expliqué le Commissaire Abdelkader Mostefaoui, invité hier à la rédaction de la Chaîne III, tout en précisant que la *«seule première et dernière solution»* de lutter contre la propagation de ces réseaux sociaux, à l'instar de Facebook et Twitter, reste la sensibilisation des internautes.

La difficulté des internautes devient davantage ardue dans la recherche des auteurs d'infractions, avec la prolifération des cybercafés et des réseaux Wifi (connexions sans fil) public.

«Les révoltes qui ont secoué les pays arabes ont été largement favorisées par les réseaux sociaux, par la rapidité et la disponibilité des infos et le nombre de personnes qui s'y prêtent, selon les spécialistes et les analystes», a-t-il poursuivi affirmant au passage que des organisations anonymes utilisent ces réseaux sociaux pour s'attaquer aux gouvernements, en plus de la collecte de données.

N'empêche que la DGSN a déjà traité des affaires liées à la cybercriminalité, suite à des plaintes déposées par des personnes.

Ainsi, concernant les actes commis sur des réseaux ou des systèmes, 6 affaires ont été traitées par la DGSN en 2010 et autant en 2009.

Quant aux actes traditionnels (criminalité classique) aidés par les TIC, 30 affaires ont été traitées en 2010 et 26 autres en 2009, selon les chiffres fournis par l'invité de la radio. Aussi la DGSN a-t-elle traité deux grandes affaires liées à la cybercriminalité en janvier et en mars 2010.

Il s'agit, selon le Commissaire Abdelkader Mostefaoui, de deux hackers algériens impliqués dans un réseau mondial de vol de données bancaires, qui effectuaient des retraits frauduleux dans des établissements bancaires étrangers.

M. C.

POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

Sit-in des travailleurs de l'APS

Des travailleurs de l'agence Algérie Presse Service (APS) ont organisé hier au siège de l'agence un sit-in de protestation pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles.

Une trentaine de travailleurs des services administratifs et techniques — sur les 530 agents que compte l'agence dont les journalistes — demandaient, en premier lieu, notamment une augmentation de salaires conformément aux décisions de la dernière tripartite. Les journalistes de l'APS n'ont pas pris part à ce mouvement.

Les protestataires demandent par ailleurs que la commission chargée de l'élaboration de la convention de branche au niveau du ministère de la Communication hâte ses travaux pour que l'augmentation des salaires soit obtenue *"dans les plus brefs délais"*.

Ils réclament en outre une révision de la nomenclature des postes de travail et la restauration de la prime de rendement, annulée depuis plus de deux ans. Pour sa part, le directeur général de l'APS, M. Abdelhamid Kacha, a déclaré, après avoir reçu une délégation représentant les travailleurs, que l'augmentation des salaires n'était pas du ressort de la direction de l'agence. Elle doit intervenir, en l'occurrence, conformément à l'accord signé entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et la tutelle dans le cadre des conventions de branches, a-t-il expliqué

«Nous devons pour cela attendre les résultats définitifs des travaux de la commission installée au niveau de la tutelle concernant le plan de carrière et l'homogénéisation des salaires. Ces résultats doivent être annoncés au début du mois d'avril prochain", a fait savoir M. Kacha.

Le premier responsable de l'agence a fait état de la réunion qu'il avait tenue dernièrement avec la section syndicale de l'APS au cours de laquelle les deux parties étaient tombées d'accord sur une douzaine de points en faveur des travailleurs dont leur reclassement en fonction de la situation financière de l'agence.

De son côté, le représentant de la section syndicale de l'APS a considéré que les revendications des protestataires étaient *"légitimes"* et qu'il était du droit des travailleurs de s'exprimer dans un cadre organisé.

Il a rappelé que le syndicat avait examiné plusieurs points relatifs à certaines primes avec le directeur général de l'agence qui avait, à son tour, exprimé sa disposition à les prendre en charge sur la base des négociations en cours sur les conventions de branches.

APS

Sous la Plume

Des dangers et une sensibilisation

PAR SADEK BELHOCINE

Comment prévenir la cybercriminalité ? Telle est la question que se posent autant les pouvoirs publics que les citoyens. La réponse est donnée par le commissaire Abdelkader Mostfaoui, chargé de la délinquance économique au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «La seule, première et dernière solution est la sensibilisation». La sensibilisation sur les dangers que représente la cybercriminalité pour les acteurs économiques et pour les parents reste donc la seule arme efficace pour lutter contre ce fléau. A-t-on tout fait pour sensibiliser tout ce beau monde ? Il L'Algérie est, selon des experts et des spécialistes, relativement à l'abri de la cybercriminalité en raison du retard accusé dans l'usage des nouvelles technologies dans les institutions algériennes semble qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine, même si «la prise de conscience face aux attaques cybercriminelles s'est fait sentir au début de la décennie 2000 en Algérie». Il reste cependant un court répit pour les pouvoirs publics pour engager des actions de sensibilisation à grande échelle qui pourrait toucher un plus grand nombre d'internautes. L'Algérie est, selon des experts et des spécialistes, relativement à l'abri de la cybercriminalité en raison du retard accusé dans l'usage des nouvelles technologies dans les institutions algériennes et les foyers. Un retard «fécond», si l'on peut dire, pour rattraper ce qui n'a pas été construit pour protéger le pays de ce fléau qui commence à faire des ravages. Il existe bien une loi, visant à prévenir notamment les infractions informatique contre la sûreté de l'État, avec une plus grande surveillance des courriers électroniques. Mais, il est un fait qui s'est développé ces derniers temps et auquel il faut prêter une attention soutenue. Les révoltes qui secouent les pays arabes ont été largement favorisées par les réseaux sociaux, par la rapidité et la disponibilité des infos et le nombre de personnes qui y accèdent, selon les spécialistes et les analystes. Des révoltes survenues simultanément et qui ne sont pas le fait du hasard. Les réseaux sociaux sont des vecteurs potentiels de la cybercriminalité et peuvent engendrer des troubles sociaux et saper les fondements même d'un État. Les expériences de certains pays, qui nous sont proches, appellent à la vigilance et nous interpellent pour des actions de sensibilisation qui devraient s'inscrire dans la durée en tous lieux et tous temps pour contrecarrer les adeptes de la cybercriminalité.

> « L'Algérie est, selon des experts et des spécialistes, relativement à l'abri de la cybercriminalité en raison du retard accusé dans l'usage des nouvelles technologies dans les institutions algériennes et les foyers. »

S. B.

LE CODE COMMUNAL DEVANT L'APN

Ould Kablia défend son projet

Le projet de loi relatif à la commune, plus communément dénommé le code communal, a enfin été soumis à la plénière de l'APN et ce, après avoir longtemps été en gestation au niveau du gouvernement.

PAR KAMAL HAMED

PH : Midi Libre

Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a présenté ce projet hier devant les députés, a admis que ce texte s'est effectivement fait attendre. Tout indique que le débat, qui a déjà commencé hier, sera passionnant et contradictoire parfois car ce projet de loi, dont l'importance n'est plus à démontrer tant il engage le devenir de cette entité de l'Etat, ne laisse pas indifférents les partis politiques représentés à l'assemblée à l'exception du RCD et du FNA qui ont suspendu leurs activités parlementaires. C'est dire que le gouvernement aura du mal à imposer sa philosophie car cette fois-ci, les partis, à travers leurs députés, semblent plus enclins à prendre plus de liberté que de coutume et ce, en vue d'amender la mouture qui leur a été soumise par l'Exécutif. Cela est aussi valable pour les trois partis de la coalition gouvernementale, notamment entre le FLN et le RND qui se livrent à distance à une véritable bataille. Et cette volonté s'est d'ailleurs d'ores et déjà manifestée à travers les amendements introduits par la commission des affaires juridiques de l'APN.

Des amendements qui ont la particularité d'avoir voulu conforter les prérogatives des élus locaux en général et du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) en particulier qui font face, comme consigné dans le projet de loi, à la prééminence de l'administration représentée par le wali et le chef de daira. Cette inclinaison à vouloir sinon élargir le champ des attributions du P/APC, du moins lui éviter autant se faire que peut d'être à la merci de l'autorité du wali, ne semble pas amplement partagée par le gouvernement qui, en vérité, a d'ores et déjà émis nombre de réserves sur les amendements introduits par la commission des affaires juridiques, comme c'est le cas pour l'article 69. Un alinéa de ce dernier stipule que le P/APC est élu à bulletin secret et ce, même s'il est issu de la liste qui a obtenu la majorité. Cette disposition n'a pas suscité l'adhésion de la commission qui a introduit un amendement qui stipule que le P/APC doit être désigné au sein de la liste majoritaire et non élu. Dans son intervention hier devant les députés, Ould Kablia a laissé clairement entendre qu'il n'est pas favorable à l'amendement apporté par la commission.

Et c'est ce même message qu'il a transmis à la commission. S'achemine-t-on alors vers un bras de fer entre le deux parties ? Il est certain, à ce propos, que le gouvernement ne manquera pas le cas échéant de solliciter les états-majors des partis de l'Alliance présidentielle pour qu'ils tempèrent les ardeurs de leurs députés. De nombreux autres amendements de la commission des affaires juridiques ont également porté sur la clarification de la relation entre le P/APC et le wali en délimitant avec précision le champ d'intervention de ce dernier qui n'était pas suffisamment et clairement explicité dans la mouture présentée par le gouvernement. Il est aussi certain que les députés vont introduire d'autres amendements. Miloud Chorfi, le chef du groupe parlementaire du RND, a ainsi annoncé que son parti compte présenter une vingtaine d'amendements, voire même plus. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière, Chorfi a affirmé que *«l'on doit renforcer le rôle de l'élu pour qu'il puisse avoir l'autorité nécessaire lui permettant de régler les problèmes des citoyens»*. Après avoir indiqué que le groupe parlementaire du RND a installé une commission pour plancher sur le code communal, Chorfi a soutenu que son parti ne cherche pas à affaiblir l'autorité du wali au profit de celle des élus et vice versa.

Le RND cherche donc un certain équilibre entre les pouvoirs du wali et du P/APC. Dans son intervention, le ministre de l'Intérieur a plaidé en faveur de la poursuite des réformes et notamment en matière de fiscalité locale et de la formation des élus. Il a aussi donné quelques chiffres à propos des retraits de confiance, des poursuites judiciaires et des blocages que connaissent certaines APC. Ainsi, depuis 2008, il y a eu 32 retraits de confiance, dont 21 dus à de graves dysfonctionnement et 11 pour mauvaise gestion. De plus, 206 élus ont été suspendus, dont 43 P/APC. Par la suite, 49 élus, dont 9 P/APC, ont été réintégrés après avoir été disculpés par la justice.

K. H.

TAYEB BELAIZ :

"Hattab est poursuivi en justice"

L'ex-émir du GSPC, Hassan Hattab, «*est toujours poursuivi par la justice*» a indiqué, hier, le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Tayeb Belaiz, qui s'exprimait hier en marge d'une séance plénière de l'APN, consacrée à l'adoption de trois ordonnances, dont celle relative à la levée de l'état d'urgence, a voulu infirmer les informations selon lesquelles Hassan Hattab, qui s'est rendu aux services de sécurité, aurait déjà bénéficié des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. «*S'il n'était pas poursuivi par la justice il n'aurait pas été entendu par le juge d'instruction*» a déclaré, en effet, Tayeb Belaiz ajoutant que Hattab a été placé en résidence protégée pour une durée de trois mois. Une durée qui pourrait être prolongée deux fois de suite, mais qui ne saurait dépasser les neuf mois. Belaiz a indiqué que Hattab peut recevoir ses avocats, des membres de sa famille ainsi que des médecins mais ces derniers ne peuvent divulguer le lieu de cette résidence qui reste secrète. Belaiz dira en outre que le juge a un délai de neuf mois maximum pour achever son instruction et pourra renvoyer Hattab devant le tribunal. Par ailleurs, interrogé sur le sort de Abderrazak El Para, qui a été incarcéré à Serkadji ces derniers jours, le ministre a juste indiqué que son affaire est entre les mains de la justice. Notons qu'en plus de l'ordonnance relative à la levée de l'état d'urgence les députés ont également adopté l'ordonnance complétant celle de 1966 portant code de procédure pénale ainsi que l'ordonnance relative à la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors des situations d'exception.

K. H.

BOUMERDÈS

La RN 12 fermée par de jeunes chômeurs

Les jeunes chômeurs de la localité de Bordj Ménaïel, dans la wilaya de Boumerdès, ne décolèrent toujours pas. Hier, ils ont procédé à la fermeture de la RN 12 à l'aide de troncs d'arbres et ont brûlé des pneus en guise de protestation contre le chômage. Ainsi plusieurs jeunes se sont regroupés, dès les premières heures de la matinée, devant le bureau de l'Anem situé sur le Boulevard Omar-Khettabi afin de s'enquérir du sort réservé à leurs demandes et retirer leurs lettres d'orientations éventuelles. Mais l'affluence record de ces derniers temps a contraint plusieurs jeunes à rentrer chez eux bredouilles. Frustrés donc plusieurs jeunes ont jugé utile de recourir à la protesta pour faire entendre leurs voix. D'autres jeunes chômeurs, qui ont pourtant bénéficié de lettres d'orientations, se sont joint aux protestataires, ne sachant plus à quel saint se vouer. En effet plusieurs d'entre eux ont bien des lettres d'orientations, mais et n'ont pas encore rejoint leurs postes d'emploi. «*Il a fallu plusieurs jours pour décrocher la lettre d'orientation et nous avons observé plusieurs actions de protestation devant les institutions afin de nous faire entendre et exiger des responsables de tenir les promesses faites auparavant de nous recaser dans le cadre de CFI*», nous dira l'un d'eux.

Notons que la fermeture de la route a perturbé le trafic routier durant deux heures. La route a été enfin rouverte à la circulation après l'intervention de quelques notables qui ont appelé à la retenue. A rappeler que la RN 12 a été le théâtre d'affrontements entre de jeunes chômeurs de Naciria et les forces antiémeutes, en fin de semaine écoulée.

Par ailleurs, malgré la création d'un nouveau bureau régional de l'Anem à Thénia, l'affluence des jeunes chômeurs en quête d'un emploi, ne cesse de croître alors que le personnel des agences d'emplois se trouve totalement dépassé et ne peut répondre aux attentes des milliers de demandeurs d'emplois.

T. O.

BELKHADEM CONVOQUE LES «PILIERS» DU FLN POUR ENDIGUER LA CRISE

Un comité des sages pour «mâter» la fronde

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le secrétaire général du Front de libération national, Abdelaziz Belkhadem, a installé hier au siège central à Hydra (Alger), le comité des sages du parti composé de 42 membres dont des ex-dirigeants du vieux parti et des membres du comité central. Si le motif invoqué par la direction du FLN est d'assister le SG du parti dans la préservation des grandes orientations et le respect des principes fondateurs du parti, il n'en demeure pas moins que ledit comité est essentiellement destiné à «mâter» la fronde qui couve au sein du parti.

Il s'agit de créer un point de jonction entre la direction du parti et les animateurs de la dissidence qui se sont organisés en Mouvement du redressement et de l'authenticité, dans une tentative de trouver un terrain d'entente et aplanir les différends. Abdelaziz Belkhadem a d'ailleurs «rappelé» plusieurs dissidents pour faire parti de ce comité des sages, à l'instar de Salah Goudjil, Abdelkrim Abada et Saïd Bouhadja. Figurent également dans cette structure conjoncturelle d'anciens responsables du vieux parti à l'image de Boualem Benhamouda, El-Hadi Lekhdiri, Mohamed Kherroubi, Abdelkrim Ghrieb et Saliha Djefal en plus des Belayat, Hadjar, Bouhara et Zoubiri pour ne citer que ceux-là. C'est dire toute l'armada de caciques du parti réunie par Belkhadem pour remettre de l'ordre dans la maison FLN, dans un moment crucial marqué par de graves tensions et une dissidence plus que jamais déterminée à bouleverser la direction centrale. Les derniers communiqués qui ont sanctionné les réunions du Mouvement du redressement et de l'authenticité ont été d'une virulence inégalée.

Ces frondeurs ont même décidé d'effectuer une «offensive» grandiose au siège national du parti, le 20 mars courant, dans une ultime tentative de déstabiliser la direction. La menace est sérieusement prise par Belkhadem et les membres de la direction actuelle, d'où ces tentatives d'apaisement. Par ailleurs, la mission principale du comité des sages installé hier, est de sauvegarder le parti et le prémunir des scissions qui le minent de l'intérieur, de le mettre au diapason des développements de la scène politique nationale. Autrement dit, il se veut un rempart contre les adeptes du «musée» afin de faire face aux bouleversements politiques et une éventuelle recomposition de la classe politique.

Le FLN accuse un énorme retard dans le renouvellement des bureaux de kasmas et de mouhafadhas dans plusieurs wilayas. La confection des listes de candidature aux prochaines élections municipales et législatives, qui devaient initialement se faire au tout début de l'année en cours est reportée à une date ultérieure.

C'est autant de contraintes qui mettent la direction du parti dans un embarras total. Le comité des sages saura-t-il «assagir» les frondeurs ?

M. C.

ÉLECTION DU NOUVEAU BÂTONNIER D'ALGER

Sellini désavoué par les siens

Maître Abdelmadjid Sellini a finalement fait choux blanc au terme du premier tour des élections du barreau d'Alger, organisées samedi dernier à Alger. Bâtonnier au barreau d'Alger durant trois mandats, et actuellement candidat pour le quatrième, il devrait retenter sa chance lors du second tour prévu le 19 du mois courant.

En effet, à la surprise générale, l'actuel bâtonnier d'Alger n'a pas réussi à passer le premier tour. Ce qui laisse croire que les avocats ne sont pas prêts à accepter Sellini, pour la quatrième fois consécutive, comme bâtonnier.

D'ailleurs, l'autre résultat de ce premier round, c'est l'émergence de maître Tahar Khiar lors de ces élections. Par ailleurs, il faut souligner que Khiar fait partie de la liste des candidats avancée par Sellini lui-même.

Cependant, les jeux ne sont pas encore faits et Sellini reste toujours en lice. De ce fait le second tour promet beaucoup de surprises.

Karima Hasnaoui

ZONE D'EXCLUSION AÉRIENNE EN LIBYE

Les Arabes donnent leur quitus

Les Arabes, pour une fois se sont entendus sur un sujet. Il est vrai, à deux voix près. La Ligue des États arabes invite le Conseil de sécurité de l'Onu à donner l'autorisation à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne. L'argument paraît imparable.

PAR SADEK BELHOCINE

PH. D. R.

Les forces pro-Kadhafi regagnent le terrain perdu incontestablement. Les positions aux mains des insurgés tombent les unes après les autres. Les révolutionnaires font face à des forces armées suréquipées et disposant d'une arme redoutable : l'aviation et qui par ailleurs pose un grand problème à l'Union européenne, l'Otan, la Russie et la Chine qui cherchent un moyen pour la contrer. La communauté internationale, elle, peine à se prononcer d'une seule voix sur cette question. Les Arabes, par contre, pour une fois se sont entendus sur un sujet. Il est vrai, à deux voix près.

La Ligue des États arabes invite le Conseil de sécurité de l'Onu à donner l'autorisation à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne. L'argument paraît imparable. Clouer l'aviation au sol, une arme utilisée par le numéro 1 libyen pour reconquérir ces derniers jours des villes aux mains des rebelles. La répression sanglante de la révolte par les forces fidèles au guide de la Jamahiria a fait, selon des estimations, des centaines de morts et poussé à la fuite plus de 250.000 personnes.

Cela est suffisant pour la Ligue arabe réunie, samedi, au Caire, pour estimer que le régime libyen avait "*perdu sa légitimité*" du fait des *"violations dangereuses*" commises contre son peuple. La Ligue arabe est en faveur d'une zone d'exclusion aérienne en Libye et de contacts avec le Conseil national de transition regroupant l'opposition libyenne, ont indiqué samedi des diplomates participant à la réunion extraordinaire de l'organisation au Caire.

Enfin, les Arabes parlent d'une seule voix

Les ministres arabes des Affaires étrangères *"se sont mis d'accord pour inviter le Conseil de sécurité (de l'Onu) à assumer ses responsabilités et à imposer une zone d'exclusion aérienne pour protéger le peuple libyen",* a affirmé à l'AFP l'un de ces diplomates sous le couvert de l'anonymat. "*La décision de la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne a été acceptée par les ministres arabes à l'exception de ceux d'Algérie et de Syrie*", a-t-il ajouté. La Ligue arabe compte 22 membres mais la Libye a été exclue des réunions après la répression de l'insurrection dans le sang. Les réserves algérienne et syrienne n'empêchent pas l'adoption de la résolution arabe. Elle a par conséquent appelé le Conseil de sécurité de l'Onu à autoriser la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne pour protéger le peuple.

Elle a aussi décidé de "*coopérer*" avec le Conseil national de transition (CNT), créé par l'opposition et basé à Benghazi. Pour Amr Moussa, son secrétaire général, cette "coopération" équivaut à une reconnaissance de l'opposition qui réclame le départ de Mouammar Kadhafi du pouvoir après plus de quatre décennies de règne sans partage. Cet appel à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, est salué par les Etats-Unis, qui estiment-ils, renforce la pression internationale sur Kadhafi, soulignant que la communauté internationale était *"unie*" dans son appel à l'arrêt des violences.

La Grande-Bretagne s'en est aussi félicité, mais les Affaires étrangères de l'UE ont affirmé que la création d'une telle zone n'était pour le moment qu'une option. Londres et Paris travaillent actuellement à un projet de résolution soutenant l'idée de faire de la Libye une zone de survol interdite, qu'ils entendent soumettre au Conseil de sécurité.

Les Européens divisés

Jusqu'à présent les Européens, divisés entre eux, hésitent à instaurer une telle zone, même s'ils ont souligné la possibilité d'utiliser *"toutes les options"* contre Mouammar Kadhafi, qui reste sourd aux appels à arrêter la répression. La question n'en finit pas de susciter des débats. Il est prévu que la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton et ses homologues européens, réunis aujourd'hui, pour une rencontre ministérielle du G8 devront se pencher à Paris sur la question et se concerter avec le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, la position de Moscou restant également floue.

Hésitation et attentisme des pays occidentaux et crainte de l'aventure des militaires américains. Le ministre américain de la Défense Robert Gates a déclaré qu'il n'était pas sûr qu'imposer une telle zone soit une décision "*sage*", même si l'armée américaine et ses alliées ont la capacité de le faire. Une option qu'appellent de tous leurs vœux, les insurgés de Benghazi.

"*Nous ne voulons pas d'intervention étrangère, nous voulons juste une zone d'exclusion aérienne, et nos garçons vont faire le reste*", a déclaré une manifestante dans cette ville, bastion de l'insurrection et siège du Conseil national de transition.

La reconquête de l'Ouest

Sur le théâtre des opérations, la révolution libyenne vit des jours sombres. Les bombardements de l'aviation se sont intensifiés. De nouveaux raids sont lancés sur les positions tenues par les rebelles. Un poste de contrôle des insurgés à Al-Uqaila, sur la ligne de front à quelques dizaines de kilomètres à l'est de la ville pétrolière de Ras Lanouf, ancienne base avancée de l'insurrection reconquise par les pro-Kadhafi est évacué, après des raids intenses.

A l'ouest de la ligne de front, les forces pro-Kadhafi ont fêté la reconquête de Ras Lanouf et de la bourgade de Ben Jawad, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest, où les destructions témoignaient de la violence des combats, selon un journaliste de l'AFP.

A l'est du front, des dizaines de véhicules transportant des rebelles ont fui Al-Uqaila vers Brega, à 40 km plus à l'est. Autre site pétrolier stratégique, Brega ressemblait à une ville fantôme et rien ne permettait de dire qui la contrôlait, même si les insurgés semblaient se concentrer sur ce nouveau front.

Zawiyah, qui fut le bastion rebelle le plus proche de la capitale, est tombée aux mains des pro-Kadhafi qui ont fêté la "victoire" après plus de deux semaines de résistance acharnée. Des témoins ont parlé de violents combats et certains de "*massacre"*. D'autres ont évoqué des vagues d'arrestations.

En revanche, les rebelles contrôlaient toujours Misrata (150 km à l'est de Tripoli) et plusieurs villes du Nord-Ouest, en particulier dans la région montagneuse du Jabal Al-Gharbi, selon des témoins. Les forces du numéro 1 libyen progressaient, hier, vers le siège de la rébellion dans l'est de la Libye après avoir reconquis les villes aux mains des insurgés à coups d'obus et de raids aériens. Mouammar Kadhafi qui s'est dit déterminé, plus que jamais, à venir à bout de l'insurrection malgré les protestations et sanctions internationales attend de voir ce que décidera la communauté internationale dans les jours à venir.

Le temps joue en sa faveur. Chaque jour d'attentisme et d'hésitation de cette communauté lui permet de grignoter du terrain et d'asseoir ses bases sur une éventuelle négociation pour toutes les options.

S. B.

DÉPÔT LÉGAL DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2010

Le CNRC annonce le début de l'opération

PAR INES AMROUDE

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a informé hier les commerçants, les banques et les établissements financiers du début de l'opération de dépôt légal obligatoire des comptes sociaux de l'exercice 2010.

Les sociétés commerciales sont invitées à déposer leurs comptes sociaux au niveau des antennes locales du CNRC avant le 31 juillet prochain alors que les banques et les établissements financiers devront le faire avant la fin juin, a annoncé le centre rapporte l'APS.

Le dossier à déposer est constitué des exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes sociaux ainsi que des tableaux "*actif du bilan, passif du bilan, et comptes des résultats*", selon la même source qui exige que ces documents soient présentés en langues nationale et française.

Les banques et établissements financiers doivent déposer, en plus des documents exigés pour les commerçants, le hors-bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et son annexe.

Le centre a tenu à rappeler que les bilans et les comptes résultats devaient obéir au nouveau système comptable financier (SCF).

"Toute infraction à l'obligation de dépôt expose son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur", a averti le CNRC qui *"compte sur la compréhension et la collaboration des opérateurs économiques"* pour effectuer leurs dépôts avant l'expiration des délais.

Les entreprises concernées par le dépôt des comptes sociaux sont les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés par actions (SPA), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) et celles en nom collectif et en commandite simple (SNC et SCS) dont les banques et les établissements financiers.

En 2010, le taux des entreprises commerciales ayant procédé au dépôt de leurs comptes sociaux, formalité rendue obligatoire depuis 2004 dans le cadre de la réglementation de la publicité légale, n'a pas dépassé les 49,6% contre 47% en 2009.

Sur un total de 102.095 entreprises inscrites au registre du commerce l'année dernière, 50.590 entités ont répondu à cette exigence alors que 51.505 entreprises se sont abstenues de le faire.

I. A.

HAUSSE DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le système de régulation déclenché

La surchauffe actuelle des prix de la pomme de terre sur le marché national a déclenché le système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac), décidé par la Société de gestion des participations ''productions animales'' (SGP-Proda) pour couvrir les besoins et faire baisser les prix.

Selon un avis de vente publié, hier, l'entreprise Onab Trade, filiale de la SGP-Proda, met à la disposition des grossistes, mandataires, revendeurs et grandes surfaces, une gamme variée de pomme de terre destinée à la consommation.

Ces quantités seront commercialisées dans le cadre du Syrpalac "à des prix compétitifs", précise l'annonce de l'ONAB Trade.

Produit de large consommation, la pomme de terre connaît, depuis deux semaines, une hausse des prix sur le marché, allant de 45 da/kg à 60 da/kg, selon les zones commerciales.

Le dispositif de régulation a été enclenché "pour assurer les besoins du marché durant la période de soudure (mars-avril)", a indiqué le président du directoire de la SGP-Proda, Kamel Chadi, dans une déclaration, hier, à l'APS .

Les quantités déstockées pour cette période de soudure sont issues de la production d'arrière- saison des mois de janvier et de février, a précisé ce responsable.

I. A.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES MARITIMES

100 mds DA mobilisés sur cinq ans

Le ministère des Travaux publics va mobiliser près de 100 milliards DA pour financer une soixantaine de projets de réalisation et d'aménagement d'infrastructures maritimes sur la période 2010-2014.

Le programme de développement prévoit, dans l'ensemble, la réalisation et l'extension de ports et d'abris de pêche, ainsi que le confortement et le rempiétement de plusieurs ports. C'est ce qu'a affirmé, hier, M. Abdelkader Kheta, directeur des infrastructures maritimes au département ministériel de Amar Ghoul, qui s'attend à la création de quelque 18.000 emplois dont près de 3.000 directs grâce à ces projets.

M. Kheta a relevé, par ailleurs, que la réalisation de ces projets avait été accordée en priorité aux entreprises nationales, notamment l'Entreprise nationale des travaux maritimes (Meditram) et la Société nationale des travaux maritimes de l'Est (Sotramest).

Le contrôle et le suivi de ces travaux sera aussi assuré par le Laboratoire national des études maritimes (LEM).

Outre la réalisation de 4 ports de pêche et de plaisance à Sidna Youcha (Tlemcen), Beni K'sila (Bejaia), Oued Z'hor (Skikda) et Madagh (Ain Temouchent), ce programme comprend le dragage de certains ports et la protection contre l'ensablement des bassins portuaires et de rivages, détaille le responsable.

A cela s'ajoute l'extension des ports de pêche de Rais Hamidou (Alger), de Cherchell (Tipasa), de Honaine (Tlemcen), de l'ancien et du nouveau port d'El Kala, qui sera opérationnel durant le premier semestre 2011, précise encore ce responsable.

Les opérations de réhabilitation concerneront aussi le confortement de jetées (principales et secondaires) du terminal à conteneurs du port d'Oran et des ports de commerce de Ténès, de Skikda, de Annaba, de Chtaibi (Annaba), et d'Arzew (Oran).

Port d'Alger

Il est prévu également le confortement de jetées et le rempiétement des quais des ports de Mostaganem et de Bejaia.

En outre, des opérations de protection de rivages seront menées au front de mer du port de Bejaia, à Tichy et Aokas (Bejaia), à la zone littorale d'Azzefoun (Tizi Ouzou), au site du Lido (Bodj-El Kiffan-Alger), à la ville de Larbi Ben M'hidi (Skikda), au port de Sidi-Madjdoub à Mostaganem, à la zone d'El Kala et Berrihane (El Tarf) et au front de mer de Bousmail (Tipasa).

Au titre de ce programme quinquennal, des opérations de dragage seront effectuées au niveau du port pétrolier de Skikda, et aux ports de commerce d'Annaba et de Ténès (Chlef).

Des opérations similaires sont également prévues dans les ports de pêche de Beni Haoua (Chlef), de Bouzedjar et de Beni-Saf (Ain Temouchent), de Sidi Lakhdar (Mostaganem) et de Cap Djenet (Boumerdes).

Les ports de pêche de Sidi Lakhdar, de Cap Djenet et de Tighzirt (Tizi-Ouzou) bénéficieront également d'opérations de protection contre l'ensablement.

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, avait, rappelons-le, à plusieurs reprises, souligné que l'Etat accorderait la priorité aux entreprises publiques dans la réalisation des projets inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014.

Il avait exhorté récemment les entreprises du secteur et les bureaux d'études spécialisés à faire appel aux compétences nationales pour la réalisation des projets, et à se doter d'équipements modernes pour mener à bien leurs missions.

Résumant les retombées positives de ce programme, le directeur des Infrastructures maritimes a expliqué qu'*"il permettra essentiellement la préservation du patrimoine existant, l'extension des capacités d'accueil des ports et l'augmentation de la production halieutique"*.

Près d'une cinquantaine de projets dans le domaine des infrastructures maritimes ont été livrés au cours du programme quinquennal 2005-2009 pour un montant avoisinant les 85 milliards de dinars, a-t-il rappelé.

L'Algérie dispose d'un littoral long de plus de 1.280 km et compte 45 ports en service dont 11 ports de commerce mixtes, 2 spécialisés en hydrocarbures, 31 ports et abris de pêche et un seul port de plaisance à Sidi Fredj.

I. A.

NOUVELLE LOI SUR LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Les droits des promoteurs et des acquéreurs clairement définis

La loi fixant les règles régissant l'activité de la promotion immobilière, qui vient de paraître au Journal officiel, constitue un véritable outil visant à "*protéger à la fois les droits des promoteurs et ceux des acquéreurs*".

Adoptée en janvier dernier par le Parlement, cette loi fixe les conditions auxquelles doivent satisfaire les projets relatifs à l'activité de promotion immobilière, et définit le statut du promoteur, les avantages et les aides spécifiques à ce type d'activité.

"Nul ne peut se prétendre de la qualité de promoteur immobilier ni exercer cette activité sans agrément et sans avoir été inscrit au tableau national des promoteurs immobiliers", stipule ce texte qui accorde aux actuels promoteurs immobiliers un délai de 18 mois pour se mettre en conformité avec les dispositions de cette loi.

La loi précise en outre, que "*seuls sont érigés les projets immobiliers conformes aux plans d'urbanisme et disposant d'actes et autorisation notamment ceux situés dans les limites compatibles avec les objectifs de sauvegarde des équilibres écologiques ainsi que ceux respectant l'économie urbaine dans les villes*".

Elle exclut de la profession les personnes ayant été sanctionnées pour des délits allant du faux et usage de faux à la corruption de fonctionnaires et d'escroquerie.

En outre, il est souligné que "*le promoteur ne peut céder son agrément ou modifier la raison sociale de son activité sous peine d'être exposé à la caducité de son autorisation*", des conditions dont l'application sera contrôlée par un Conseil supérieur de la profession de promoteur immobilier, institué en vertu de cette loi. S'agissant des ventes sur plan, la loi précise que "*le paiement du prix est modulé sur l'état d'avancement des travaux dans la limite réglementaire*".

La révision des prix, qui ne saurait excéder 20% du prix initial, doit être basée sur la variation du coût de revient et s'appuyer sur l'évolution des indices officiels des prix des matériaux employés.

Par ailleurs, les entrepreneurs et intervenants liés au maître de l'ouvrage sont responsables pour une durée de 10 ans des dommages causés sur l'édifice réalisé en raison de vice de construction, y compris ceux liés à la qualité du sol.

Le souscripteur est également tenu par le strict respect du cahier des charges lors de l'acquisition d'un terrain et le versement d'une avance de 20% du prix prévisionnel au promoteur immobilier.

Ainsi, le non paiement de deux tranches consécutives entraîne le droit à la résiliation du contrat après deux mises en demeure.

Pour sa part, le promoteur immobilier est tenu de souscrire au fonds de garantie et de caution mutuelle en vue du remboursement éventuel des paiements effectués par les acquéreurs, de l'achèvement des travaux, et d'assurer la plus large couverture des engagements professionnels et techniques.

APS

INAUGURATION DEMAIN DU SALON INTERNATIONAL DU MÉDICAMENT "ALGENERIC 2011"

L'industrie pharmaceutique nationale à la loupe

Avec plus de 20 entreprises exposantes et plus de 10.000 visiteurs attendus, le salon international du médicament générique 2011, prévu du 15 au 18 mars en cours au Palais des expositions de la Safex,, est placé sous le signe de la qualité et de la réduction des importations.

Placé sous le haut patronage du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, "Algeneric" a l'ambition de rassembler un grand nombre d'entreprises participantes en termes de production du médicament générique en Algérie et d'importation ainsi que des représentants des pouvoirs publics.

Les exposants s'efforceront notamment de mettre en relief les concepts de la qualité de la matière première, de la qualité des services et de la qualité des ressources humaines et des compétences en matière de fabrication de produits médicamenteux.

Durant les quatre jours de cette importante manifestation économique et commerciale, pas moins d'une dizaine de conférences seront organisées, permettant, entre autres, de drainer des dizaines de visiteurs et de professionnels.

Environ 63% sont des professionnels de la santé, médecins, pharmaciens, étudiants en médecine et pharmacie, paramédicaux et laboratorantins, tandis que 3% des participants sont des chercheurs et des scientifiques, autrement dit des chimistes, biologistes, méthodistes, professeurs, physiciens et enseignants. Néanmoins, plus de 14% des exposants proviennent des services comme les assureurs, les banques, les télécommunivcations, les bureaux d'affaires et d'études, les consultants et les experts, les équipementiers médicaux et les équipementiers et responsables de projets industriels et pharmaceutiques.

Amar Aouimer

La Ligue handisport célèbre la Journée des personnes handicapés

La Ligue algéroise handisport organise aujourd'hui à Birkhadem, une manifestation sportive au profit des enfants handicapés, pour célébrer la Journée nationale des personnes handicapés coïncidant avec le 14 mars de chaque année, ont annoncé les responsables de la ligue. Organisée par la ligue et en collaboration avec le Centre national de formation des éducateurs de Birkhadem (CNFPS), cette manifestation regroupera, le 14 mars à partir de 8h30, quelque 300 enfants handicapés issus des différents centres spécialisés. "La manifestation comportera des jeux semi-sportifs et sera destinée aux enfants qui n'ont jamais pratiqué un sport ou tout autre activité sportive. Un match d'exhibition en football sera organisé à l'intention des enfants, et qui permettra aux encadreurs, entraîneurs et autres responsables, de voire sur place, l'impact que peut avoir la pratique sportive sur la vie et le comportement de la personne handicapés", précisent les organisateurs. "Cette initiative va dans le sens de la prise en charge sportive de l'enfant handicapé et confirmer que l'handicap ne constitue nullement une entrave à l'émancipation de cette frange de la société et la pleine expression de ses capacités et de son talent", précisent les initiateurs de cette manifestation. La journée sera clôturée par la remise des cadeaux, coupes et diplômes aux participants.

L'EMA annonce l'extension du tramway

Un avis d'appel d'offres national et international restreint portant sur l'étude d'avant-projet détaillé, le suivi et le contrôle des travaux de réalisation de l'extension des premières lignes du tramway d'Alger a été lancé samedi par l'Entreprise métro d'Alger (EMA). Il s'agit de l'extension de la première ligne du tramway d'Alger "rue des Fusillés-Bir Mourad Raïs", selon l'EMA, qui est chargée de la gestion des projets de tramways à travers le pays. Cette annonce s'adresse uniquement aux bureaux d'études nationaux et internationaux agréés ou spécialisés dans la conception et l'ingénierie des transports urbains répondant aux critères imposés, ajoute l'EMA, précisant que cette annonce concerne autant les bureaux d'études seuls que les groupements de bureaux d'études. La durée de préparation des offres est fixée à 90 jours à partir de la date de leur première publication dans le Bomop ou la presse nationale. Le tramway d'Alger qui transportera quotidiennement 185.000 voyageurs, desservira 38 stations au total sur une distance de 23,2 km. Il reliera la banlieue est d'Alger au centre-ville : "Grande-Poste/Hai El-Badr". La mise en service du premier tronçon du tramway d'Alger reliant Bordj El-Kiffan à Bab-Ezzouar sur plus de 7 km, prévue pour la fin du mois d'avril, a été décalée d'un mois "en raison de travaux de réparation opérés suite aux dégâts occasionnés par les évènements de janvier dernier", a indiqué récemment le ministre des Transports, Amar Tou.

Débat sur le rôle de la femme dans l'information

Des journalistes algériennes et espagnoles ont présenté, samedi à Alger, leurs expériences dans le domaine de l'information et les problèmes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur profession. Dans une rencontre organisée par l'Union nationale des femmes algériennes en coordination avec le Centre culturel espagnol d'Alger (Cervantès), les journalistes ayant animé cette rencontre ont salué le rôle éminent de la femme journaliste dans le domaine de l'information, à travers sa présence permanente dans la couverture des évènements. La secrétaire générale nationale de l'UNFA, Fatiha Mouassa a souligné l'importance de cette rencontre qui permet aux journalistes femmes des deux pays d'échanger leurs expériences. Après avoir mis en exergue les sacrifices de la femme journaliste pour traduire la réalité de la société, Mme Mouassa a appelé à fournir davantage d'efforts afin de permettre à la femme de s'affirmer davantage dans le domaine de l'information, notamment en matière de prise de décision. La journaliste espagnole Garcia Inès a évoqué le parcours historique de la femme journaliste depuis le début du XIXème et les problèmes auxquels elle fait face, notamment la discrimination en matière de salaires. Mme Garcia a indiqué que même si la femme journaliste prouve sa compétence sur le terrain, elle perçoit un salaire inférieur à celui de son collègue homme, rappelant qu'atteindre un poste de prise de décision demeure une tâche ardue pour le personnel féminin. La journaliste de la chaîne francophone "Canal Algérie", Khalida Anad a, de son côté, présenté son parcours professionnel et les raisons l'ayant poussé à choisir ce métier qu'elle aime tant malgré les difficultés rencontrées à ses débuts. En dépit des diverses difficultés qu'elle rencontre, la femme journaliste accomplie excellemment sa mission, ajoute Mme Anad. Plusieurs intervenantes ont mis en exergue le rôle crucial qu'ont joué les femmes journalistes durant la décennie noire, notamment les martyres du devoir.

APS

AMÉNAGEMENT URBAIN À ALGER

UN AUTRE PROJET VOUÉ À L'ÉCHEC

L'aménagement urbain visant à éliminer définitivement toute pollution visuelle, ô combien présente dans la vie des Algérois mais aussi de tous les Algériens, n'est apparemment et malheureusement qu'un autre joli rêve duquel on s'est réveillé très tôt.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Lutte stérile contre paraboles et climatiseurs fleurissant sur nos façades.

PH. D. R.

Après avoir transformé Alger la capitale en un vaste chantier pour la réhabilitation des façades de la ville, redonner de la valeur aux espaces verts, aménager les espaces commerciaux, revoilà que le désordre et l'abandon envahissent à nouveau la ville. Même la suppression de tout ce qui peut nuire à l'harmonie de la ville tels que les assiettes paraboliques, les climatiseurs, les citernes, est un projet qui est tombé à l'eau. Pourtant, pour préserver et donner à la capitale un aspect urbain cohérent et harmonieux, de nombreuses communes algéroises à l'instar de la commune d'Alger-Centre avaient entamé, début 2009, une opération visant le réaménagement de l'ensemble des façades. Un projet qui avait pourtant bien démarré, mais hélas très vite arrêté pour des raisons qu'on ignore encore.

Plusieurs études urbanistiques ont été pourtant faites à travers la capitale pour lui redonner l'aspect légitime de ville moderne. Mais aussi pour rejustifier l'appellation d'Alger La Blanche galvaudée et ne reflétant plus la réalité depuis bien longtemps. Au terme de ce programme prévu pour la fin 2010 par nombreuses communes notamment celles du centre de la capitale, Alger devait retrouver sa splendeur et sa blancheur immaculée.

Mais les signes ne donnent pas du tout confiance et comme tous les autres grands projets longtemps attendus, les Algérois se disent sûrs qu'Alger la Blanche restera un joli conte ou plutôt un faux espoir à donner aux enfants et aux générations futures pour s'y accrocher comme cette dernière génération qui croit toujours au met au tramway. Il ne faut pourtant que faire un petit tour pour constater cette réalité encore amère et comprendre que la pollution visuelle qui tracasse les Occidentaux et même les Orientaux depuis cette dernière décennie, *«n'est autre que ce rêve américain qui colorie les nuits des Africains autrefois»*, nous diront des Algérois.

Beaucoup d'argent et peu de résultats

Il est important de noter cependant que l'Etat a réservé des enveloppes importantes pour ces travaux d'aménagement et d'embellissement, entamés voilà maintenant plus de deux ans au centre de la capitale. Alger-Centre, dont les responsables disent *«accorder énormément d'importance à l'urbanisation des villes et au système urbain moderne avec toutes ses normes et ses exigences»* et qui avaient pourtant lancé d'ambitieux projets d'aménagement urbain en plusieurs phases, voilà plus de deux ans maintenant qu'ils semblent apparemment découragés puisque depuis de nombreux mois, des chantiers d'aménagement urbain traînent encore.

La commune qui avait commencé par l'embellissement des façades des immeubles avant d'arriver à celles des commerces, les trottoirs et les espaces verts, n'a malheureusement pas pu arriver jusqu'au «bout de ce rêve algérois» et les raisons ne sont toujours pas claires, puisque les responsables concernés n'en donnent aucune explication.

Il est important de signaler que dans ladite commune, une commission dirigée par le bureau technique de la commune qui étudie le fameux projet d'aménagement, son financement et sa réalisation existe, mais elle semble apparemment sans efficacité.

Cette commission est composée d'élus et de responsables locaux *«qui connaissent parfaitement les spécificités de la commune»*, nous avait expliqué un responsable. En effet plusieurs façades de magasins et d'immeubles n'ayant aucune cohérence urbanistique ont été démolies par les services communaux sous la direction d'un architecte, d'un directeur de travaux publics en présence d'un élu, mais sans suite, ces façades sont toujours en chantier, augmentant davantage cette image d'incohésion et d'anarchie dans une capitale censée être le miroir de tout un pays.

Les Algérois déçus

Il faut noter qu'une première tranche de 10 milliards de centimes a été consacrée par l'État à ce projet d'harmonisation des façades pour la seule commune d'Alger-Centre. Puisque l'opération consiste en la remise en valeur des façades, mais aussi à supprimer toute ce qui peut nuire à l'harmonisation et à l'aspect urbanistique en vigueur à l'instar des assiettes paraboliques, climatiseurs ou citernes…

Il faut signaler que le citoyen était bien content et s'est montré prêt à participer, sachant que de nombreux commerçants et propriétaires ont fait la concession de fermer leurs commerces pour faciliter la tâche aux autorités locales. *«Nous avons trouvé toutes les facilités et même une coopération de la part des citoyens d'Alger-Centre, commerçants et habitants. Personne ne s'est opposé aux travaux, en dépit que cela soit contraignant pour les commerçants forcés de fermer leurs commerces durant les travaux»*, avait assuré M. Batache, responsable à la commune d'Alger-Centre.

Ces mêmes citoyens qui avaient bien accueilli ces nouvelles mesures visant à leur offrir un meilleur environnement se retrouvent après plus de deux ans du lancement du projet «très déçus». *«Au démarrage de tout projet, on s'attend à des résultats merveilleux qui changent non seulement le paysage d'une ville vieillie, mais aussi de tout un mode de vie, mais les pouvoirs publics font apparemment tout pour qu'on remettent les pieds sur terre et qu'on réalise que cela restera toujours un rêve»*, nous dira un sexagénaire algérois avant d'ajouter : «Et pourtant, c'est l'ère des nouvelles technologies et les grands moyens et dire que la vieille époque était largement meilleure».

Il est important de noter aussi que la commune d'Alger-Centre n'est qu'un exemple de toute la capitale qui après avoir connu une nette amélioration en matière d'aménagement urbain, et qui a vu multiplier «momentanément» les efforts de nombreux responsables pour redonner au côté esthétique des villes «modernes» sa place retombe dans ce cercle de l'anarchie et elle se retrouve envahie de poubelles et de façades incohérentes qui nous traînent tous dans une pollution visuelle inguérissable.

C. K.

SETIF, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

De nouveaux équipements pour les handicapés

Plusieurs projets destinés à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, réalisés ces deux dernières années dans la wilaya de Sétif, ont contribué à améliorer de façon "notable" la situation de cette catégorie sociale, a indiqué la Direction de l'Action sociale (DAS).

32.000 handicapés sont pris en charge dans la wilaya de Sétif.

Cette amélioration est notamment ressentie à l'école des sourds-muets de la capitale des Hauts-Plateaux où un nouvel internat accueille davantage de pensionnaires, alors que la prise en charge médicale et sociale est renforcée pour les non-résidents.

Un total de 32.000 handicapés, des déficients mentaux et des sourds-muets, notamment, est pris en charge dans la wilaya de Sétif où des "aides substantielles" sont fournies à de nombreuses familles dont les enfants souffrant d'un handicap sont pris en charge par des éducateurs spécialisés.

La wilaya de Sétif compte huit établissements spécialisés dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et des personnes âgées et/ou en détresse, soit 774 pensionnaires, ainsi qu'un centre d'observation et d'éducation en milieu ouvert (SOEMO), encadré par des éducateurs spécialisés et des psychologues, orthophonistes et pédagogues.

Il est prévu également la réception au mois de septembre prochain d'un centre régional psychopédagogique pour la prise en charge des jeunes déficients mentaux dans la commune de Beni Ourtilane, à l'extrême nord du chef-lieu de la wilaya de Sétif, d'une capacité de 120 lits. Cet établissement avait été lancé en travaux à l'initiative de l'association "Ibtissama" d'aide aux enfants déficients mentaux.

La wilaya a également bénéficié, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de 225 millions de dinars, pour la réalisation d'autres infrastructures relevant du secteur de l'Action sociale, indique la même Direction

Il s'agit d'un centre pour l'enfance assistée, d'un établissement pychoédagogique dans la commune d'El-Eulma (Est de Sétif) et d'une école de jeunes aveugles au chef-lieu de wilaya.

APS

TIZI-OUZOU, DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Toutes les demandes en instance seront satisfaites

Les demandes d'emploi en attente, formulées au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) *"seront toutes satisfaites"*, a annoncé, mardi dernier, le wali de Tizi-Ouzou. *"Outre l'entière prise en charge des primo demandeurs d'emploi (nouvelles demandes), il sera procédé, également, à la reconduction des contrats de travail conclus au titre du DAIP"*, pour une année supplémentaire et dans la limite de trois, tel que décidé lors du dernier Conseil des ministres, a assuré le chef de l'exécutif de wilaya. Cette annonce a été faite par le chef de l'exécutif, en réponse à *"l'ampleur du volume de demandes d'emploi insatisfaites"*, tel que souligné par des chefs de daïras, lors d'un conseil exécutif de la wilaya. Le wali a instruit à cet égard les chefs de daïras pour transmettre le stock de demandes cumulé à leur niveau à la direction d'emploi pour *"son traitement dans les meilleurs délais, en fonction des quotas d'emploi qui seront alloué à la wilaya"*. Selon une situation arrêtée à février dernier par la direction du secteur, la mise en œuvre du DAIP, depuis juin 2008, a donné lieu, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'enregistrement de 25.853 demandes d'emploi, sanctionnées par 10.559 placements, contre 15.274 en instance. Pour sa part, le directeur de l'ANSEJ, qui a relevé *"un net regain d'intérêt pour ce dispositif, suite aux dernières mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics en faveur des jeunes"*, a fait part de 3.284 dossiers déposés depuis janvier 2011 à ce jour au niveau des services de l'agence, dont 845 reçus pour la seule journée du lundi. Aussi, et afin d'alléger son plan de charges, l'antenne ANSEJ du chef-lieu de wilaya compte ouvrir 06 annexes à travers les daïras de Draâ El-Mizan, Azazga, Aïn El Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Boghni et Azeffoune. De même qu'il a été décidé de privilégier l'information de proximité, par l'affectation au niveau des 21 daïras de la wilaya de deux universitaires chacune, en qualité de délégué de l'ANSEJ, chargés de vulgariser les dernières mesures gouvernementales, au titre desquelles, il a été convenu, notamment, de l'octroi d'un quota des marchés publics ainsi qu'une sensible réduction de l'apport personnel dans le montage de projets, outre l'éligibilité à un prêt sans intérêt pour la location d'un local.

APS

INFOS DE BÉJAIA

Débat autour des obstacles bureaucratiques à la Chambre de commerce

Organisée par la Chambre de commerce et d'industrie «Soummam», une table ronde a regroupé des opérateurs économiques autour du thème récurrent des obstacles multiformes que rencontrent les investisseurs dans leurs activités de tous les jours. Ces freins multiformes sont de nature à hypothéquer gravement le développement de la wilaya qui, faut-il le rappeler, accuse un important retard.

Cette tribune a donné aussi l'opportunité de lancer un appel aux populations qui privilégient l'épreuve de force, à faire preuve de plus de discernement et d'esprit de responsabilité. Le dialogue, acte civique par excellence, doit s'imposer. Enfin, le souhait de coordonner toute action avec les pouvoirs public a été émis.

Reprise du rapiéçage des artères de la cité

Alors que 261 milliards de centimes dorment dans les caisses de l'APC, c'est ce qu'à révélé le wali lors du grand déballage public des pratiques occultes de nos édiles, la commune a repris l'opération rapiéçage des artères de la cité. La pose de pièces de bitume présentée comme solution alternative s'inscrit dans les faits dans la durée. Avec des resultats catastrophiques, puisqu'au bout de quelques mois, c'est le retour à la case départ avec la réapparition des cratères et ornières.

Le petit tronçon reliant la porte Sarrazine au rond-point du port en est la parfaite illustration.

Le citoyen toujours prompt à persifler et à rallier ce qu'il a encensé hier rappelle avec un humour caustique que les premiers édiles avaient usé, avec succès, il faut l'avouer, de slogans empreints de messianisme pour se faire élire : "Voter… (un parti politique), c'est sauver votre ville."

Un slogan qui aurait dû se décliner en : "Voter…… c'est clochardiser votre cité."

Une caravane pour la collecte des doléances des citoyens

La coordination de l'association pour le suivi du programme du président de la République qui, rappelons-le, s'est assignée la tâche de sillonner le territoire national pour entendre et consigner les doléances des citoyens a pour sa première sortie opté pour Béjaïa. Ce choix n'est certes pas fortuit car les pouvoirs publics savent mieux que quiconque que cette wilaya demeure à la traîne du processus de développement enclenché du fait de contraintes objectives et subjectives, endogènes et exogènes.

Le public clairsemé s'est livré sans détours à l'exposition des problèmes et obstacles qui grèvent lourdement le développement local et leur cadre de vie. M. Abdellaoui, membre de la coordination, dira que "les wilayas n'avancent pas à la même vitesse, Béjaïa est de celle dont le rythme est très lent".

Les présents dans leur grande majorité sont convaincus que leurs doléances seront transmises à qui de droit.

Deux accidents, 22 blessés

La route menant de Béjaïa à Oued Ghir, à hauteur de Mellaha, mérite plus que jamais son surnom de «route de la mort». Jeudi à 16 heures, en ce même endroit, un grave accident mettant en cause un bus et un semi-remorque s'est soldé par un lourd bilan.

Le sinistre vient à la suite de celui qui s'est produit à Derguina et Souk El Tenine lorsqu'un car et un véhicule léger sont entrés en collision faisant 7 blessés.

Les conseils de prudence ne servant à rien, il est plus qu'impératif de passer à la phase purement coercitive pour sécuriser nos routes et éviter autant que faire se peut les drames qui viennent au quotidien endeuiller les familles.

M.R.

BAHREIN

Des manifestants bloqués devant un quartier d'affaires

La police bahreïnie a barré l'une des principales artères de Manama pour tenir à distance des opposants qui avaient l'intention d'interdire l'accès au Financial Harbour, un quartier d'affaires de la capitale. Les forces de l'ordre déployées en nombre ont fait usage de gaz lacrymogène pour repousser plusieurs dizaines de manifestants en direction de la place de la Perle, épicentre de la contestation qui agite l'île depuis plusieurs semaines. Les effectifs des forces de l'ordre dépassaient largement ceux des manifestants, mais des centaines de personnes se dirigeaient vers le secteur, survolé par des hélicoptères. Des ambulances ont été dépêchées sur place. Bahreïn, qui abrite la Ve Flotte américaine, est secoué depuis le mois dernier par un mouvement de contestation sans précédent depuis les années 1990, inspiré des soulèvements populaires tunisien et égyptien. Le Mouvement de jeunesse du 14-Février, dont les militants campent sur la place de la Perle, avait annoncé samedi soir son intention de former une chaîne humaine pour bloquer l'accès au Financial Harbour.

TUNISIE

Trois partis islamistes se voient refuser leur légalisation

Le gouvernement tunisien a refusé samedi de légaliser cinq partis, dont trois islamistes, jugeant que ces formations ne sont pas fondées sur des principes démocratiques. Les trois partis sont le "Hizb Et-Tahrir" (parti de la libération), "As-Salam" (La paix) et le parti sunnite tunisien. Les deux autres formations sont le "Parti libre populaire démocratique" et le "Parti démocratique libéral tunisien". Les demandes ont été rejetées pour "infraction aux dispositions de la loi organique relative à l'organisation des partis politiques", explique le ministère de l'Intérieur dans un communiqué diffusé par l'agence officielle TAP. Selon la Constitution tunisienne, un parti politique ne peut asseoir ses principes ou son programme sur des considérations religieuses, linguistiques, raciales, sexuelles ou régionales. Il doit en outre s'engager à bannir toute forme de violence, de fanatisme et de discrimination. Le "Hizb Et-Tahrir" prône l'instauration d'un régime fondé sur la charia (la loi islamique), a déclaré son porte-parole Ridha Belhaj lors d'une conférence de presse. Tout en se défendant de prôner la violence ou le terrorisme, il n'a pas écarté le recours à "la rébellion et à la désobéissance civile pour l'instauration d'un Etat islamique". "L'islam représente la solution" pour la Tunisie d'aujourd'hui, a-t-il plaidé, en laissant entendre qu'il était hostile à l'égalité entre l'homme et la femme. C'est la première fois depuis l'avènement du gouvernement de transition que des demandes de légalisation de partis politiques sont refusées. D'autres partis à connotation islamiste, comme le mouvement "Ennahdha" (La Renaissance), ont pour leur part obtenu leur reconnaissance légale. Si cinq partis ont vu leur demande rejetée samedi, trois autres ont été légalisés : le Parti de la justice et de la liberté, le Parti de l'avenir pour le développement et la démocratie et le Mouvement des patriotes démocrates. Cela porte à 34 le nombre de formations légales en Tunisie, contre neuf sous le régime de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali. Le parti de ce dernier, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) a été dissout mercredi par décision de justice. **APS**

CHIFFRES SUR L'IMMIGRATION

Marine Le Pen s'attire les foudres du ministère de l'Intérieur

Marine Le Pen a dénoncé samedi une «extraordinaire poussée» de l'immigration légale en France, s'attirant les foudres du ministère de l'Intérieur qui conteste les chiffres utilisés par la présidente du Front national.

Marine Le Pen, présidente du FN.

En visite dans le Var pour soutenir les candidats du FN aux cantonales, Marine Le Pen a cité des chiffres qui lui auraient été fournis par des «*hauts fonctionnaires patriotes*» pour dénoncer l'échec de la politique d'immigration de Nicolas Sarkozy. Selon elle, la France a accordé 23.504 titres de séjour en janvier 2011, ce qui représenterait une hausse de 42,1% par rapport au mois de janvier l'an dernier.

«*C'est 75% de plus que sous (le Premier ministre socialiste) Lionel Jospin. Si on fait une projection sur l'année, on arrive à 300.000 cartes de séjour qui seront délivrées, un record qui n'a jamais été atteint*», a dit Marine Le Pen lors d'un point presse.

Selon la présidente du FN, le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de 17,4% en janvier, celui des naturalisations de 19,4% alors que dans le même temps, le nombre de reconduites à la frontière aurait baissé de 8,3% et celui des démantèlements de filières clandestines de 17%. Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur dénonce des chiffres erronés, qui «*ne reflètent pas une tendance et donne une fausse impression de la réalité*».

Selon la place Beauvau, le nombre de demandes d'asile ou de titres de séjour pour janvier 2011 ne sont pas encore connus. En ce qui concerne l'asile, le total des demandes enregistrées sur les deux premiers mois de l'année «*n'est en hausse que de +2%*» par rapport à la même période l'an dernier.

Les électeurs UMP votent «sans complexe» pour le FN ?

De même, le nombre de bénéficiaires du statut de réfugiés accordés par l'Office français de protection des réfugiés (OFPRA) est en baisse de 2,4% sur janvier et février par rapport à l'an dernier. Concernant les éloignements, le ministère souligne que 1.822 ont été réalisés en janvier 2011 contre 1.980 en janvier 2010. Dans le Var, qui fut autrefois l'un des laboratoires du parti d'extrême droite, Marine Le Pen a assuré que ses chiffres n'avaient rien à voir avec les révolutions dans les pays arabes. «*C'est la conséquence de la politique d'immigration menée par Nicolas Sarkozy*», a-t-elle insisté lors d'un meeting à Toulon, ville gérée par le FN de 1995 à 2001. «*La vraie question est de savoir comment quelqu'un qui n'est pas capable de réguler l'immigration légale pourra faire face demain à un afflux d'immigration clandestine*», a-t-elle ajouté. Marine Le Pen doit se rendre lundi sur l'île italienne de Lampedusa où accostent de nombreux immigrés clandestins fuyant les troubles politiques en Afrique du Nord, Tunisie et Libye en tête. «*Je n'y vais pas par provocation, mais pour voir sur place la réalité de ces flux migratoires*», s'est-elle défendue samedi avant de prédire une déroute électorale à la majorité présidentielle.

Selon elle, l'UMP est en «*voie d'implosion*» et cela se traduira dans les urnes lors des cantonales, les 20 et 27 mars. «*Nicolas Sarkozy ne prendra pas le risque de donner une consigne pour faire voter socialiste. Il est trop affaibli pour cela. Il laissera les électeurs libre de leur choix: on peut facilement imaginer qu'une partie de la droite votera sans complexe pour le Front national*», a-t-elle prédit.

R. I.

CÔTE D'IVOIRE

Gbagbo appelle la population au calme

Cette déclaration du président sortant intervient alors que les militaires qui lui sont fidèles ont lancé une offensive contre les insurgés pro-Ouattara dans le quartier d'Abobo, à Abidjan. Ces derniers dénoncent des «tueries aveugles». Laurent Gbagbo profite-t-il de l'éloignement de son rival, Alassane Ouattara, pour reprendre la main en Côte d'Ivoire ? Les forces armées fidèles au président sortant ont annoncé samedi dernier avoir lancé à Abidjan une «grande offensive» pour «débarrasser» le quartier d'Abobo des insurgés a rapporté le journal *Le Figaro*. Dans la soirée, le président sortant a néanmoins appelé «*toute la population à rester calme*». Quartier tentaculaire et populaire du nord de la capitale économique ivoirienne, Abobo est largement contrôlé par les partisans d'Alassane Ouattara, qui se font appeler les «commandos invisibles». Dans la matinée de samedi, le porte-parole du gouvernement Gbagbo, Ahoua Don Mello, avait reconnu qu'Abobo, placé vendredi sous couvre-feu nocturne, était «*truffé de rebelles*». «*Ils tiennent des positions avec des armes lourdes*», avait-il ajouté.

Des tirs d'armes lourdes se sont fait entendre dans ce quartier Sur place, l'envoyé spécial du *Figaro*, n'est toutefois pas en mesure de confirmer ces informations. Des échanges de tirs ont bien eu lieu dans le quartier, mais ils sont quotidiens à Abobo depuis quelques temps et ne sont pas forcément le signe qu'une offensive d'envergure est réellement en cours.

Le camp Ouattara n'a toutefois pas manqué de réagir : il a dénoncé des «*tueries aveugles*» de «*civils innocents*», qualifiant l'opération - la première d'envergure depuis le début de la crise post-électorale fin novembre - d'«*offensive du désespoir*» du pouvoir.

Dégradation de la situation

Cette brutale dégradation de la situation est intervenue alors qu'Alassane Ouattara, le président élu en novembre et reconnu par la communauté internationale, se trouve en-dehors du pays. Il a quitté Abidjan mercredi pour assister jeudi à une réunion à Addis Abeba de l'Union africaine, qui l'a de nouveau officiellement reconnu président élu. Il s'est ensuite rendu au Nigeria, un de ses alliés de poids, pour une visite de 48 heures. Ce déplacement hors du pays, le premier depuis le début de la crise née du scrutin de novembre, est risqué

pour Alassane Ouattara qui, à Abidjan, vit retranché dans un hôtel sous blocus des forces pro-Gbagbo. Ces dernières tenteront-elle de l'empêcher de revenir dans son pays ? Samedi, le camp Gbagbo a assuré que non. «*C'est un Ivoirien, il a le droit de partir et revenir à tout moment. Il est totalement et entièrement libre de revenir à Abidjan*», a déclaré un responsable du camp Gbagbo. Et d'ajouter : «*Nous n'avons aucun intérêt à porter atteinte à la sécurité d'un leader politique, cela aggraverait la situation*».

R. I.

MIDI Economie

LE CHANGEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PASSE PAR L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

RÉDUIRE LES COÛTS SOCIAUX DANS UN CONTEXTE MODERNE DE GESTION

Lire pages 12 et 13

Les paramètres de gestion moderne des entreprises doivent tenir compte de l'environnement et des moyens, ainsi que des coûts de fonctionnement. Pour Ammar Hadj-Messaoud, expert principal, «les mutations technologiques et économiques ont conduit à une nouvelle vague d'innovations sociales insoupçonnées, frappant nos organisations de travail sur tous les plans. Ainsi, de nouvelles formes d'organisations ont émergé et qui se démarquent sensiblement des entreprises classiques. Ces dernières sont aux prises avec un nombre considérable de contradictions, des coûts sociaux et une rigidité qui les rendent anachroniques dans le contexte moderne contemporain».

CRÉDIT AUTOMOBILE

UNE GARANTIE DE PLUS POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Lire page 14

Réglementation des marchés publics

CE QUI VA CHANGER

Lire page 13

LE CHANGEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PASSE PAR L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Réduire les coûts sociaux dans un contexte moderne de gestion

Les paramètres de gestion moderne des entreprises doivent tenir compte de l'environnement et des moyens, ainsi que des coûts de fonctionnement. Pour Ammar Hadj-Messaoud, expert principal, « les mutations technologiques et économiques ont conduit à une nouvelle vague d'innovations sociales insoupçonnées, frappant nos organisations de travail sur tous les plans. Ainsi, de nouvelles formes d'organisations ont émergé et qui se démarquent sensiblement des entreprises classiques. Ces dernières sont aux prises avec un nombre considérable de contradictions, des coûts sociaux et une rigidité qui les rendent anachroniques dans le contexte moderne contemporain ».

PAR AMAR AOUIMER

Dans son étude intitulée «Comment devenir un acteur du changement», Hadj-Messaoud estime *«que jamais le genre humain n'a vu un aussi rapide et gigantesque changement tel que nous l'expérimentons aujourd'hui. Ce changement altère notre manière de penser et menace notre statu quo comme jamais auparavant. Nous nous retrouvons soudainement en relation avec des choses qui, il y a quelque temps, ne constituaient pas une problématique à notre façon de faire et de vivre».*

Il ajoute *«la configuration de l'état actuel de nos organisations en est une que nous trouvons assez confortable. S'en est une pour laquelle nous avons travaillé toute une vie pour l'obtenir. De plus, c'est une situation pour laquelle nous dépensons le plus d'énergie pour maintenir. Pourquoi ? Car, nous la connaissons très bien et nous savons ce qu'elle représente pour nous. Essayons-nous de l'améliorer ? Oui, bien entendu, nous essayons toujours d'améliorer les choses pour notre bien être, mais ces petits changements, normalement, ne perturbent pas notre confort et notre sécurité que l'état actuel de la situation assure ».*

Puissance de la maîtrise de l'information et de la connaissance

Il préconise la puissance de la maîtrise de l'information et de la connaissance pour améliorer les compétences de l'entreprise. Ainsi, les gestionnaires modernes entrent dans l'ère de l'économie de la connaissance indispensable pour avancer dans le domaine de l'intelligence économie et la culture de la performance d'entreprise. Il s'agit, en fait, d'articuler une approche holistique à valeur unique tournant autour de l'apprentissage, des logistiques et des facteurs stratégiques.

Il s'agit de parfaire les techniques de production à forte valeur ajoutée, le pilotage du changement et la planification stratégique. Aussi, le gestionnaire doit assurer la réingénierie des processus d'affaires.

Hadj Messaoud s'interroge en disant : *« Voulons-nous quitter cette situation pour une autre complètement différente et qui nous est inconnue ?».* Il estime que *« dans plupart des cas, la réponse sera effectivement non. Nous avons besoin d'avoir une raison pour quitter la situation actuelle. Nous avons besoin d'être insatisfait avec la situation actuelle. Même si ces raisons ne sont pas suffisantes, souvent nous voulons demeurer dans la même situation combien même elle est inconfortable. Cela est dû à la peur de l'inconnu. Nous résistons au changement car nous ne sommes pas convaincus soit de la rationalité de la nouvelle configuration ou, nous avons des intérêts à sauvegarder ou carrément cela va à l'encontre de nos croyances».*

Les entreprises algériennes cherchent des solutions adaptées

«Aujourd'hui, a-t-il souligné, *les entreprises et institutions algériennes se questionnent pour trouver des réponses aux problèmes posés. Tous ces questionnements dérivent du besoin de ces entreprises et institutions d'atteindre une excellence organisationnelle. Or, cette dernière ne peut être atteinte sans un dynamisme humain. Dans les faits, la qualité d'une organisation dérive de la qualité du travail et des modes de cohésion interne, le tout articulé autour d'une stratégie humaine».*

L'un des problèmes principaux des entreprises algériennes consiste notamment à produire des biens et marchandises dont la commercialisation pourrait relancer la consommation de masse et, par voie de conséquence, améliorer le volume de production sur le plan qualitatif et quantitatif. Cependant, la problématique qui se pose est de savoir comment doter l'entreprise algérienne de capacités exportatrices et devenir compétitive et concurrentielle dans le contexte du marché international.

Il ajoute : *« A travers les expériences vécues dans diverses entreprises, ce sont les mêmes sentiments qui sont exprimés par différents gestionnaires. Je sais ce que l'encadrement opérationnel pense lorsqu'il dit : «Nous sommes tous des membres de l'équipe de direction, mais nous ne le ressentons pas vraiment. Dans notre domaine de responsabilité nous savons très bien ce que nous devons faire, mais souvent nous ne comprenons pas pourquoi. Ce n'est pas réellement un problème de communication, c'est le sentiment que nous ne connaissons pas les objectifs de l'entreprise parce que nous ne sommes pas dans le cercle de décision. On nous ramène des programmes à appliquer et on ne sait pas l'objet de la réflexion qui les ont élaborés ou bien, comment allons nous faire pour développer nos propres programmes. Nous voulons bien être une équipe de managers telle que vous le préconisez, mais comment allons nous faire pour le devenir ? »*

A propos du management moderne basé sur la performance de l'entreprise, il dira que *«dans les faits, ces réflexions sont directement adressées au « top management » pour lui dire d'arrêter de parler de la gestion moderne, il est plus vital d'en appliquer les principes. Cela nous ramène à poser la question suivante : Peut-on appliquer des principes si l'on n'est pas imprégné de la philosophie qui leur est sous-jacente ? Les changements stratégiques ont besoin d'être décidés pour se réaliser».* Il poursuit : *«C'est une des vertus du manager que de savoir les décider. Sénèque disait un jour à son disciple : «Lucilius, quand tu auras désappris à espérer, je t'apprendrai à vouloir. » La stratégie doit être voulue, cela nous conduit à une autre question que nous devons se poser et qui est relative à la cible. Pour appliquer une stratégie il faut savoir où aller, la citation de Sénèque : « il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va », nous ramène à la notion de vision, à partir de laquelle dérivent les objectifs stratégiques ».*

Une fois les aspects stratégiques connus, il convient de définir l'aspect tactique qui n'est autre que la gestion des opérations courante, à travers un processus de gestion du changement, permettant le passage de l'état actuel vers l'état désiré. Pour ce faire, il s'agit de se poser la question suivante : *«L'état actuel de notre organisation permet-il d'atteindre les objectifs stratégiques ou bien la cible préalablement définie ? »* La compréhension des composantes et des caractéristiques du modèle managérial actuel et celles du modèle managérial cible permettra de répondre aux questions que l'on se pose.

En matière de revalorisation des ressources humaines, le management moderne préconise la responsabilisation de l'ensemble des travailleurs des entreprises afin de mieux les motiver et les intéresser à la vie et au développement des entreprises. Rien n'est, donc, laissé au hasard pour éviter toute sorte de marginalisation ou de mépris des compétences.

La fin de l'organisation fonctionnelle et bureaucratique

Hadj Messaoud développe cette thèse affirmant que *«l'entreprise conventionnelle dominante s'appuie sur des bases périmées concernant la gestion des ressources humaines. C'est-à-dire primauté à l'individualisme; accent sur les procédures, la réglementation, le taylorisme, le modèle conflictuel de relation de travail, la centralisation, les communications descendantes, la technostructure, la paperasse, la prédominance de la mentalité hyper technicienne, bref un type d'organisation dite « mécaniste.»* Ce modèle managérial présente une expression profonde de malaise social.

Il ajoute : *« Cela entraîne des coûts sociaux d'une ampleur insoupçonnée qui se manifestent en termes de conflit de travail, rigidité des comportements, attitudes déloyales, absentéismes, rotation du personnel, écarts de qualité, ruptures de production, etc. Aujourd'hui l'approche mécaniste des organisations devient dysfonctionnelle, car elle constitue un facteur d'inefficacité et d'éloignement du personnel et des citoyens plutôt qu'un moyen de mobilisation des intelligences. Cela entraîne des ruptures qui rendent anachroniques les organisations qui continuent à opérer par une simple reproduction du passé dû au paradigme de type machine. Les organisations « mécanistes » sont structurées autour des fonctions. Elles constituent alors un handicap, exigeant une grande dépense d'énergie pour évoluer et changer. Cela est la conséquence de la structuration verticale autour des fonctions. Ce type d'organisation présente des effets pervers tels que le cloisonnement, le territorialisme et le protectionnisme. Ces défauts sont perçus comme incompatible avec les nouvelles exigences du marché qui réclament de la collaboration, du partenariat, du transfert d'information et de compétence tout le long de processus transversaux ».*

Emergence de l'organisation processuelle

Un bon système de communication est indispensable à la bonne gestion des entreprises. En effet, la circulation fluide des informations à l'intérieur de l'entreprise aboutit à une transparence dans les relations entre les employés et à une meilleure confiance entre eux d'une part, et entre les travailleurs et leurs dirigeants, d'autre part.

Ainsi, Hadj Messaoud souligne que *« les fondements des organisations performantes en émergence sont diamétralement opposés à ceux des organisations classiques. Elles pallient les défauts présentés par les organisations mécanistes. On mise sur l'aspect d'équipe, la mobilisation de toutes les ressources, l'identification à des valeurs et à un projet partagé, la décentralisation, l'ouverture des communications, l'esprit d'entreprise, la mise en place de systèmes participatifs, les mécanismes d'intéressement, le feedback régulier sur les résultats, bref un type d'organisation dite organique, vivante, performante, excellente, c'est le nouveau paradigme de type organisme. C'est vers ce nouveau cap que s'alignent de plus en plus des entreprises et les institutions à succès.*

L'analyse des entreprises ou des institutions excellentes dans le monde occidental (Amérique, Europe) et au Japon nous conduit à dégager beaucoup de similitude portant sur différents traits de dynamisation des ressources humaines ».

Cette dynamisation, selon cet expert, est caractérisée par les constats suivants :

- La direction adopte une approche intégrée, opérationnelle et planifiée reliant à la fois les dimensions clefs, c'est-à-dire, les finalités organisationnelles, les moyens à mettre en œuvre et les résultats attendus.
- Elle s'appuie sur un processus identificatoire de l'ensemble des ressources humaines à une conception de la réussite organisationnelle, c'est à dire la mission et les valeurs privilégiées, qui représentent au fait la gestion culturelle et de la représentation de l'avenir de l'entreprise.
- Une dynamisation de l'énergie de l'ensemble du personnel est recherchée à travers l'optimisation des processus humains, c'est-à-dire la communication, le travail de groupe, le leadership, la motivation etc., c'est la gestion des processus.
- Encouragement à la mise sur pied de structures participatives et souples dans le but de canaliser les énergies disponibles, c'est la gestion participative. Elle se préoccupe de l'évaluation de la performance via des mesures de productivité, c'est la gestion des résultats.
- Elle comporte, au-delà de la rémunération de base, des formules d'incitation et d'intéressement monétaire (prime au rendement, partage des bénéfices, actionnariat…), c'est la gestion de la motivation.
- Les organisations structurées autour des fonctions et celles structurées autour des processus constituent deux mondes des plus différents. Ces deux configurations sont intimement liées aux matrices fondamentales de toute entreprise ou institution, c'est-à-dire les aspects techniques, les aspects organisationnels et les aspects humains. Cela impose à l'entreprise et l'institution algérienne une révision radicale de la configuration actuelle de son modèle de gestion. Cette révision sera mise en œuvre par une réingénierie de ses processus d'affaire (ou mise à niveau) qui fera appel à : une innovation organisationnelle et technologique. Une valorisation du patrimoine du savoir-faire de l'entreprise. Une gestion adéquate du changement que cela implique.

Fondamentalement, c'est toute la dimension humaine de l'organisation qui est à repenser.

La réingénierie ou la mise à niveau : un processus de changement à gérer

L'usage des technologies modernes, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont conçues comme un moyen d'optimisation des capacités de production des entreprises, mais également, un paramètre d'aide à la bonne gouvernance et au processus de prise de décision dans un avenir incertain où la compétitivité et la concurrence font rage.

Ammar Hadj Messaoud explique que *« la mise à niveau consiste à repenser fondamentalement et à reconcevoir radicalement les processus d'affaires industriels et institutionnels afin d'obtenir des améliorations très importantes en ce qui a trait à la mesure des performances critiques, à l'aide des technologies modernes, tels que : les coûts, la qualité, le service et sa rapidité. Cet aspect présente trois dimensions importantes : le caractère radical de ce type d'activité; l'utilisation des technologies de l'information; et une mise à niveau associée à une vision de type « approche client ». Le caractère radical de l'activité de mise à niveau exige qu'un regard neuf soit posé sur l'entreprise ou l'institution. La recherche de l'amélioration, qui est très importante pour la plupart des entreprises et institutions algériennes, conduit à repenser de façon créative et innovatrice les fondements de leurs organisations. Cela concerne sa façon de fonctionner et les moyens technologiques utilisés. Que l'entreprise ou l'institution algérienne soit guidée ou non par une vision stratégique, le caractère radical de l'activité de mise à niveau impose une cassure et traversera les frontières fonctionnelles de l'entreprise. L'envergure du changement lié à la mise à niveau rend de type de projet d'autant plus difficile à gérer ».*

Car, dit-il, *«plus un projet aura adopté une orientation radicale, plus les craintes et la résistance des membres de l'organisation au changement seront élevées. Pour atténuer cette résistance au changement il est primordial de définir un modèle d'accompagnement. Celui-ci devra reposer sur quelques actions clés : optimiser les processus, utiliser au maximum les potentialités des technologies de l'information, planifier et contrôler les changements, maîtriser la composante « ressources humaines », impliquer certains acteurs organisationnels et opérer un changement radical. Pour y arriver, il faut une approche méthodologique, il revient à définir les étapes les plus appropriées pour la conduite d'un projet d'innovation. Cette approche permettra de définir les facteurs de risques inhérents à chaque entreprise et qui correspondent aux aspects suivants : l'envergure du projet; l'intensité du changement; la complexité des processus; l'environnement organisationnel; et la nouveauté technologique.*

Aussi, il est primordial de préciser que la conduite du changement est relative à un processus bien défini. Les activités du processus de changement sont une suite logique d'étapes relatives à : l'identification des changements; la préparation des changements; la planification des changements; la mise en œuvre des changements; et la mesurer des progrès réalisés ».

Il poursuit : *«A travers notre expérience en matière de réingénierie des processus (ou bien mise à niveau), nous avons remarqué que les projets de mise à niveau, entrepris par des entreprises, qui n'ont pas réussi à atteindre les objectifs escomptés sont dus aux éléments suivants : Des objectifs réactifs, partiels, peu définis et contradictoires. Des changements dans le système organisationnel et non du système. La mise à niveau est bien plus qu'un changement de logiciels et de technologies. Des acteurs absents et défaillants. Une politique de communication défaillante. Des lacunes dans le dispositif de formation. Une composante humaine négligée.*

Les raisons de ces échecs dérivent du fait que la rupture n'est qu'apparente. En effet, alors que la mise à niveau prétend rompre avec l'organisation bureaucratique, les personnes censées conduire les changements restent dans le même système de raisonnement, c'est-à-dire, les gestionnaires restent fortement ancrés dans une vision technique et instrumentale de l'organisation et de la gestion. Au lieu que chaque élément de l'entreprise ou de l'institution devienne un agent du changement on en fait, au fait, une victime».

Conclusion

En guise de conclusion, Hadj Messaoud indique que *« les attentes des organisations sont grandes quant aux retombées de la mise à niveau. Il est essentiel de limiter l'écart dramatique qui pourrait se créer entre les attentes et la capacité des gestionnaires à mener adéquatement ce type de processus. Il est essentiel que l'approche de gestion comporte les éléments clés.*

L'engagement du chef de la direction s'avère une condition essentielle au succès. Il doit assurer un leadership sans faille et montrer un intérêt manifeste et soutenu tout au long du projet. Étant donné qu'un très grand nombre d'acteurs sont concernés, il devient crucial que les rôles et responsabilités correspondant à la nature du projet soient clairement attribués et pleinement assumés. Afin d'améliorer les chances de réussite des projets de mise à niveau, les facteurs de risques qui leur sont caractéristiques doivent être identifiés et des mesures du degré de risque doivent être élaborées et utilisées avant le démarrage du projet ».

Selon lui, l'établissement d'un modèle pour le choix du mode de gestion d'un projet de mise à niveau, selon le niveau de risque, s'avère essentiel pour répondre aux questions suivantes : y a-t-il lieu de moduler l'engagement du P-DG. selon le degré de risque du projet ? Quelle sera l'assignation des rôles et responsabilités selon le niveau de risque du projet ? Comment prendre en considération le risque dans le choix du chef ou propriétaire du projet? L'exercice du leadership doit-il se modifier selon le niveau de risque ? Si oui, comment ? Si on ne considère pas le changement comme un processus qu'on doit gérer et contrôler, on en devient une victime.

Les spécialistes en gestion par projet notent que le responsable d'un projet doit connaître tous les aspects du projet à piloter et tous les ingénieurs et techniciens participant à son exécution, tout en maîtrisant les échéanciers de réalisation et les différents coûts, ainsi que toutes les difficultés.

A. A.

CRÉDIT AUTOMOBILE

Une garantie de plus pour l'industrie nationale

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, en conditionnant dernièrement le retour au crédit à la consommation pour l'acquisition de véhicules neufs par l'émergence d'une industrie nationale de l'automobile, donne une nouvelle garantie pour la promotion de la production nationale, préoccupation primordiale du Gouvernement, des opérateurs économiques et du Syndicat.

En juillet 2009, alors que les importations de véhicules explosaient, le gouvernement a décidé d'interdire aux banques l'octroi de crédits aux particuliers à l'exception des crédits immobiliers.

Les importations de véhicules et de pièces détachées, qui avaient atteint les 3,5 milliards de dollars en 2008, étaient insoutenables pour les finances de l'Algérie.

Les pouvoirs publics avaient alors justifié la nouvelle mesure, qui interdisait aussi les crédits automobiles, par le souci de faire diminuer les importations de voitures, d'une part, et d'orienter les banques vers le renforcement des crédits immobiliers, d'autre part.

En 2009, les crédits à la consommation représentaient plus des deux tiers des crédits immobiliers, malgré la forte demande qui marquait ces derniers.

"En interdisant le crédit à la consommation, nous protégeons les ménages contre les surendettements et les risques en découlant et orientons l'emprunt vers l'acquisition de logements, nous régulons l'importation des véhicules et nous favorisons l'investissement sur le marché national", avait expliqué M. Djoudi en 2009.

La décision d'annuler les achats de voitures par facilités bancaires, qui avait naturellement "déçu" les concessionnaires automobiles et les consommateurs, avait été, par contre, applaudie par les producteurs nationaux, souvent hostiles à toute facilitation de l'importation des produits finis.

Mais avec les prémices d'une industrie automobile locale à la faveur d'un projet avec le constructeur français Renault, "très avancé", selon le ministre de l'Industrie et d'un autre, à un stade moins avancé, avec l'allemand Volkswagen, le crédit à la consommation pourrait revenir sur scène durant les prochaines années, selon M. Djoudi. *"Il y a un certain nombre de projets (d'usines) d'automobiles actuellement en discussion entre le gouvernement algérien et les producteurs. A partir du moment où ces projets seront réalisés, nous aurons même à accompagner cela par la mise en place de crédit à la consommation pour l'acquisition de véhicules fabriqués sur le marché domestique"*, avait-il déclaré mardi dernier.

Selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, Mohamed Benmeradi, l'Algérie avait récemment avancé à Renault une série de propositions pour la mise en œuvre de son projet de réalisation d'une usine de fabrication de voitures en Algérie. Il s'agit notamment *"d'un niveau de production de 100.000 véhicules de plusieurs modèles par an, d'une liste de 50 entreprises algériennes de sous-traitance avec un taux d'intégration minimum de 50% sur cinq ans"*, des propositions qui "n'ont pas été rejetées" par l'opérateur français, selon le ministre. Quant aux discussions avec Volkswagen, un des plus grands constructeurs automobiles allemands qui *"insiste beaucoup pour venir investir en Algérie"*, selon les propos de M. Benmeradi, elles semblent avancer doucement mais sûrement.

La centrale syndicale UGTA avait demandé fin février le *"réexamen du crédit à la consommation en direction des ménages pour acquérir des biens et services produits localement"*. **APS**

Karim Djoudi, ministre des Finances.

DOPÉ PAR LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES

Le sucre dégringole, le pétrole remonte

Les cours du sucre ont effacé vendredi leurs gains, dégringolant jusqu'à 27,83 cents la livre à New York, alors que les cours du pétrole remontaient à des niveaux appréciables, dopés par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Les prix du pétrole ont fini la semaine sur une note baissière, dans un marché inquiet quant au séisme qui a frappé le Japon, troisième consommateur de brut dans le monde, et qui pourrait affecter ses importations de brut.

Pour le café, la tonne de robusta pour livraison en mai ressortait à 2.423 dollars vendredi, contre 2.403 dollars le vendredi précédent sur le Liffe de Londres.

Les cours de la fève brune ont sensiblement reculé, tombant jeudi à leur plus bas niveau depuis plus d'un mois.

Les prix du blé, du maïs et du soja ont chuté cette semaine à Chicago, plombés par un environnement marqué par des marchés financiers agités, des prix du pétrole élevés, avec de possibles répercussions sur la croissance mondiale, et l'absence de nouvelles positives pour les cours sur le plan des fondamentaux des marché agricoles.

Vendredi, le boisseau (environ 25 kg) de maïs à échéance en mai a fini à 6,6425 dollars sur le Chicago Board of Trade, contre 7,28 dollars vendredi dernier.

Le contrat de blé à échéance identique a terminé à 7,1875 dollars, contre 8,3275 dollars sept jours plus tôt.

Le boisseau de soja pour livraison en mai est tombé à 13,3450 dollars contre 14,14 dollars une semaine plus tôt.

Les cours de l'or et de l'argent se sont nettement repliés la semaine dernière, victimes de prises de bénéfices sur fond de renchérissement du dollar.

RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS

Ce qui va changer

Un décret présidentiel modifiant et complétant les dispositions de l'article 24 du décret d'octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, notamment, vient d'être publié au Journal officiel N° 14.

Ce nouveau texte qui entre dans le cadre des politiques publiques de développement définies par le Gouvernement prévoit que les *"cahiers des charges des appels d'offres internationaux doivent prévoir l'engagement d'investir, pour les soumissionnaires étrangers, lorsqu'il s'agit de projets qui sont assujettis à l'obligation d'investir"* .

Il précise que *"l'engagement d'investir, pour les entreprises étrangères soumissionnant seules ou dans le cadre d'un groupement, doit se faire dans le cadre d'un partenariat, dans le même domaine d'activité que l'objet du marché, avec une ou plusieurs entreprises de droit algérien, dont le capital social est détenu majoritairement par des nationaux résidents."*

Les projets d'investissement sont fixés par décision de l'autorité de l'institution nationale de souveraineté de l'Etat, de l'institution nationale autonome ou du ministre concerné pour leurs projets et ceux des établissements et organismes qui en relèvent, souligne le texte.

S'agissant des marchés des entreprises publiques économiques, financés sur concours de l'Etat, les projets et la nature de l'investissement sont fixés par décision du ministre en charge du secteur.

Dans le cas des marchés des entreprises publiques économiques qui ne sont pas financés, les projets d'investissement sont définis par le Conseil des participations de l'Etat.

Pour le dossier d'appel d'offres," il doit contenir une liste non limitative d'entreprises, susceptibles de concrétiser une opération de partenariat avec le soumissionnaire étranger", indique le décret.

L'offre du soumissionnaire étranger doit comporter, sous peine de rejet de son offre, son engagement, selon un planning et une méthodologie, à satisfaire l'obligation, ainsi que les noms du ou des partenaires algériens après la notification du marché. Ainsi, il incombe à l'agence nationale de développement de l'investissement(ANDI) avec le concours du service contractant, de suivre le déroulement de l'opération de concrétisation de l'investissement.

Le non-respect par l'attributaire étranger du marché de l'engagement suscité, entraîne les sanctions prévues dans le présent article à savoir la résiliation du marché, l'application des pénalités financières pouvant aller jusqu'à 20 % du montant du marché ainsi que l'inscription de l'entreprise étrangère sur une liste d'entreprises interdites de soumissionner aux marchés publics.

Par ailleurs, l'Etat, peut dispenser le soumissionnaire étranger qui a réalisé ou s'est déjà engagé à réaliser un investissement, de l'obligation d'investir, une dispense qui doit être prévue dans le cahier des charges.

Si le service contractant constate que l'investissement n'est pas réalisé, conformément au planning et à la méthodologie précités, par la faute du partenaire cocontractant étranger, il doit le mettre en demeure, faute de quoi des pénalités financières lui seront appliquées.

Le service contractant peut, s'il le juge nécessaire, résilier le marché, aux torts exclusifs du partenaire cocontractant étranger, après accord de l'autorité de l'Etat et le partenaire cocontractant étranger défaillant sera ainsi "inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de soumissionner aux marchés publics".

Ce texte précise que "les dispositions sont applicables aux marchés de travaux, de fournitures, d'études et de services."

S'agissant des procédures de gré à gré, le décret souligne qu'il s'agit d'une "procédure d'attribution d'un marché à un partenaire cocontractant sans appel formel à la concurrence qui peut revêtir la forme d'un gré à gré simple ou la forme d'un gré à gré après consultation''.

La procédure du gré à gré simple est une règle de passation de contrat exceptionnelle qui ne peut être retenue que dans des cas précis notamment "d'urgence impérieuse motivée par un danger imminent que court un bien ou un investissement déjà matérialisé, le cas d'un approvisionnement urgent destiné à sauvegarder le fonctionnement de l'économie ou encore quand il s'agit d'un projet prioritaire et d'importance nationale".

Le texte précise encore que les marchés de gré à gré simple ne sont pas soumis aux sanctions prévues en cas de non respect par le soumissionnaire étranger de l'engagement.

APS

«LE RETOUR DE LA CONSCIENCE»

Court métrage traitant d'un mal caché de la société

Projeté en avant-première, le court métrage «Le retour de la conscience» du jeune réalisateur Issam Echchikh, a été projeté avant-hier, à la salle de cinéma Sierra Maestra, relevant de la commune de Sidi M'Hamed à Alger.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ecrit, réalisé et interprété par une équipe jeune, ce court métrage cinématographique social, se veut un message très clair en direction d'une jeunesse qui persiste dans ses erreurs. L'histoire du jeune scénariste Ishak Alall, raconte le réveil tardif de la conscience morte d'un jeune homme algérien qui, aveuglé par la haine et l'esprit de vengeance, abandonne sa compagne enceinte de lui. Cela pour venger sa sœur, abandonnée de son côté après avoir été mise enceinte par lepropre frère de sa compagne. Le jeune Wassim a ainsi mis de côté tout sentiment paternel en rejetant tout lien avec sa compagne et donc son futur enfant.

Il s'enfuit de chez lui pour n'avoir plus le moindre lien avec sa "victime", qui par crainte du scandale quitte le foyer familial pour se retrouver à errer dans les rues. Mais le destin a fait que Wassim fasse la connaissance d'un enfant SDF, Mohamed, avec lequel il nouera des liens d'affection très forts. Mohamed finira par bouleverser totalement la vie de Wassim en lui rendant son humanisme perdu dans une société qui ne condamne pour ces «erreurs d'honneur» que la femme, pendant que l'homme la tête haute, se lave les mains de toute responsabilité. Cette lâcheté n'avait pourtant jamais été ressentie par Wassim jusqu'à ce que le petit Mohamed meure dans un accident de voiture alors qu'il traversait la rue pour retrouver le jeune homme -qui est devenu avec le temps comme son père-, lui qui n'a jamais connu de père parce que tout simplement un autre lâche avait abandonné sa mère en apprenant qu'elle attendait un enfant.

Cette réalité que Wassim a apprise a fait défiler toute sa vie devant lui et il s'est souvenu de son propre enfant qui devait venir au monde dans des conditions pitoyables. Mais ce sera trop tard pour Wassim puisque après des recherches il retrouvera sa compagne, mais mourante et en exhalant son dernier souffle, ce sera pour lui dire qu'elle ne lui pardonnera jamais et que le reveil tardif de sa conscience allait lui faire porter un regret éternel d'avoir été cause de la mort de la mère de son propre enfant. *«j'ai voulu à travers ce film attirer l'attention de ces jeunes qui fuient leurs responsabilités et croient que le prix pour ce genre d'erreurs ne doit être payé que par autrui, autrement dit la femme»*, nous dira le jeune scénariste Ishak Alall. *«Nous avons beaucoup de maux sociaux sur lesquels on devrait se pencher davantage pour éclairer notre jeunesse et faire passer des message à notre société parfois injuste envers certaines catégories en l'appelant à être plus tolérante»*, expliquera Issam Echchikh. *«Il est important de noter que ce film a été réalisé beaucoup plus grâce à la grande volonté que par l'apport financier qui est d'ailleurs le fait de l'équipe»*, nous a affirmé Lamine Kouider-Aissa, le jeune assistant de production.

Ce film, qui a eu un bon écho auprès des spectateurs, n'est sûrement qu'un premier pas vers encore plus de professionnalisme de cette équipe jeune et prometteuse pleine de volonté et de rêve. Issam Echchikh et son équipe préparent en ce moment même un long-métrage sous forme de comédie *Deux voisins*. Cette comédie relate, sur le ton humoristique, le quotidien de deux voisins.

C. K.

2E ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DE SCÉNARIOS

"A nous les écrans" au service du 7e art

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour la seconde année, l'association des réalisateurs indépendants «A nous les écrans» annonce le lancement de la 2e édition du Concours national de scénarios ouvert à tous les auteurs de scénarios de court métrage et de documentaire. Le thème pour le court métrage est libre tandis que le thème fixé pour le documentaire est «L'indépendance de l'Algérie» et cela à l'occasion du 50e anniversaire de la fête de l'Indépendance. Plusieurs conditions doivent être requises pour y participer. Ainsi, les textes doivent être rédigés en français ou en arabe, soigneusement saisis et envoyés uniquement par mail à : anouslesecrans@gmail.com. Comme dans la plupart des concours dans le monde, les scénarios envoyés doivent être originaux, jamais réalisés pour la télévision, le cinéma ou à titre privé. Les participants doivent remplir le formulaire d'inscription téléchargé sur le site www.anouslesecrans.com et présenter un dossier composé d'un Curriculum Vitae, d'un synopsis développé (obligatoire), d'un scénario complet et d'une note d'intention. Un Jury composé de trois professionnels : Lyès Salem, Algérie (président du jury), Shadya El-Oueslati, Tunisie (membre) et Abdillah El-Djouhari, Maroc (membre) pour le court métrage.

Le réalisateur de documentaire Malik Aït Aoudia présidera le jury pour le documentaire avec deux membres. Les deux jurys se chargeront de juger de la qualité de textes proposés. Deux prix récompenseront les meilleurs scénarios. Il y aura ainsi le prix du meilleur scénario de documentaire consacré à l'iIndépendance avec l'attribution de 200.000 DA au lauréat et le second est celui du meilleur scénario de court métrage avec une somme de 150.000 DA. Les lauréats du concours seront prioritaires pour l'aide du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC) du ministère de la Culture. Des mentions seront distribuées aux lauréats suivants et des diplômes seront distribués à tous les lauréats. Il est important de souligner que la date limite pour l'envoi des scénarios est fixée au 31 mai 2011. La date des remises des prix est fixée pour le mois de juin 2011, lors des JCA (Journées cinématographiques d'Alger).

Les lauréats ont l'obligation de faire mention sur le générique de l'œuvre réalisée à partir du scénario primé par le concours national organisé par l'Association "A nous les écrans" sous l'égide du ministère de la Culture.

Enfin, pour rappel, les organisateurs de cette association se définissent comme étant *«au service du cinéma en général et algérien en particulier»*. C'est la première association à consacré un espace via son site pour le débat et le libre échange. Ainsi, vous y trouverez plusieurs articles et critiques rédigés par des spécialistes ou des amoureux du 7e art autour de l'actualité foisonnante du cinéma.

K. H.

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE TÉTOUAN

Le réalisateur Igor Minaiev préside la 17è édition

Le réalisateur franco-russe Igor Minaiev présidera le jury de la 17éme édition du Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan (nord du Maroc) prévu du 26 mars au 2 avril, a-t-on appris samedi dernier auprès des organisateurs. Igor Minaiev a commencé sa carrière en Union soviétique, à l'époque de la Perestroïka, dont il a incarné l'esprit par deux films "Mars froid" et "Rez-de-chaussée", qui lui ont valu, au début des années 90, deux sélections à Cannes par la Quinzaine des réalisateurs. Il vit et travaille actuellement en France où il a réalisé notamment "Loin de Sunset boulevard", "L'inondation", produit par Daniel Toscan du Plantier, avec Isabelle Huppert et, plus récemment, "Les clairières de lune". Le Jury sera également composé du directeur général du Festival international du documentaire de Marseille, Jean Pierre Rehm, de la directrice du Festival international du film de Barcelone, Margaretha Fernandez et des réalisateurs Khaled Youssef (Egypte), Mauricio Zagarro (Italie) et de l'universitaire marocain Noureddine Afaya. Onze longs-métrages (produits en 2010 et 2011) seront en lice, dont Essaha (la place) de l'Algérien Dahmane Ouzid, "La bella Gente" de l'Italien Ivano de Matteo, "Deux filles de l'Egypte" de l'Egyptien Mohamed Diab, "La mosquée" du Marocain Daoud Aoulad Syad et "Angèle et Tony" de la française Alix Delaporte. Outre le grand prix du Festival (prix de la ville de Tétouan), les films en compétition se disputeront le Prix spécial du jury, le Prix de la meilleure d'interprétation masculine, le Prix de la meilleure interprétation féminine et le Prix du public. Le Jury récompensera également une première œuvre d'un cinéaste par le "Prix Azzedine Meddour", du nom du défunt réalisateur algérien auteur de "La montagne de Baya". Le Festival a institué ce prix après le décès, en 2000 de Azzedine Meddour, en "hommage à un grand ami du festival" qui a obtenu le "Prix de la première úuvre de fiction" (1999) dans la catégorie long-métrage et à un metteur en scène qui a réussi à "produire un grand film en langue amazighe". Dans la catégorie court-métrage, les réalisateurs algériens Abdenour Zahzah pour "Garagouz" (2010) et Yanis Koussim pour "Khouya" (Mon frère, 2010) seront en compétition pour les trois récompenses du jury à savoir "le Grand prix du festival", "le Prix du Jury" et "le Prix innovation". Par ailleurs, Mohamed Bensalem, réalisateur, critique et écrivain algérien, interviendra au colloque "Film documentaire: problématiques, thèmes et défis" pour donner son point de vue sur l'expérience algérienne dans le cinéma documentaire. Mohamed Bensalem est actuellement enseignant-chercheur à l'université d'Oran-Essenia et au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Cette manifestation cinématographique verra la participation de 14 pays et la projection de quelque 50 films et à laquelle seront conviés quelque 200 invités dont 120 étrangers. Créé en 1985 par un groupe de cinéphiles regroupés dans l'Association des Amis du Cinéma de Tétouan, le Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan s'est fixé pour objectif la promotion et la mise en valeur des cinématographies des pays du pourtour méditerranéen.

APS

ATTENDUE AUJOURD'HUI À ALGER

L'équipe nationale de judo quitte Tokyo

La sélection algérienne de judo composé de sept athlètes conduite par l'entraîneur national, Dahmani Meziane a quitté hier, Tokyo, à destination de Rome la capitale italienne, où elle devait passer la nuit. L'arrivée à l'aéroport national d'Alger est prévue aujourd'hui vers 12h, a-t-on appris hier auprès du secrétaire général de la Fédération algérienne de judo, Karim Noui «nous sommes en contact permanant avec la délégation algérienne ainsi que l'ambassade d'Algérie au Japon depuis le début de cette catastrophe. Tout a été mis en place pour que tout le monde soit dans de bonnes conditions» nous a indiqué hier M. Noui. Les judokas algériens rappelle-t-on qui ont rallié le Japon jeudi passé pour un stage de préparation en prévision des échéances continentales, à savoir le championnat et la coupe d'Afrique prévu dans la capitale sénégalaise du 14 au 17 avril prochain ainsi que le championnat du monde, n'ont heureusement pas souffert du séisme qui a ébranlé vendredi le nord-est du Japon, et ils devraient rejoindre par la suite l'autre groupe qui se trouve également en stage de préparation en Tchéquie.

M. S.

Débuts réussis pour M'bolhi au BK Krylia

Le gardien international algérien du BK Krylia Sovetov Samara (Div 1 russe de football), Rais Ouahab Mbolhi, a effectué samedi ses débuts avec sa nouvelle équipe, en réalisant une belle prestation face au Spartak Nalchik (0-1), rapporte dimanche le site officiel du club russe. En dépit de la défaite, l'ancien portier du Slavia Sofia (Div 1 bulgare), a "réussi à sauver son équipe de plusieurs balles dangereuses", précise la même source. Toutefois, l'équipe locale est parvenue à inscrire l'unique but de la partie grâce à un penalty transformé par Leandro à la 89e minute. Raïs M'Bolhi s'était engagé durant le mercato avec Krylia Sovetov Samara, pour un contrat de trois ans et demi. M'bolhi qui a pris part au Mondial 2010 avec l'Equipe nationale, compte quatre sélections avec les Verts. Il est convoqué par le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, pour le match face au Maroc, prévu le 27 mars à Annaba, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012.

Séminaire sur la formation des entraîneurs les 16, 17, et 18 mars

La Fédération algérienne de football (FAF) organise les 16, 17 et 18 mars au Centre national technique du football de Sidi-Moussa (Alger), le premier séminaire sur la formation des entraîneurs, rapporte la FAF dimanche sur son site. "L'objectif de cette rencontre qui réunira les directeurs techniques régionaux, les instructeurs internationaux algériens ainsi que les instructeurs fédéraux choisis par la FAF, est la mise en place du processus de formation (recyclage et perfectionnement) des entraîneurs initié par la FAF", précise la même source. La formation des entraîneurs, sera au centre des débats lors de ce séminaire. Des contributions ainsi que des conférences seront données à l'occasion par les meilleurs formateurs algériens. Les participants à ce séminaire détermineront le contenu, la thématique et le volume horaire de chaque niveau de la formation fédérale. La FAF a choisi 32 instructeurs fédéraux, considérés comme des compétences dans le domaine de la formation des entraîneurs, pour prendre en charge le recyclage et le perfectionnement des entraîneurs au niveau national.

Session de rattrapage pour des tests physique le 21 mars à Relizane

La Commission fédérale des arbitres (CFA) organise le 21 mars à l'Opow de Relizane une session de rattrapage pour des tests physiques aux arbitres et arbitres assistants, rapporte la fédération algérienne de football (FAF) dimanche sur son site. Par ailleurs, un stage de formation pour les arbitres directeurs de l'élite est prévu du 3 au 5 avril prochain à Alger. Pour rappel, 466 arbitres, arbitres assistants, et évaluateurs seront concernés par les stages et séminaires de formation durant le premier semestre 2011. **APS**

FOOTBALL

JSK, BILAN DE LA PHASE ALLER

PEUT FAIRE MIEUX...

Le rideau est tombé officiellement sur la première phase de la Ligue 1 de football professionnel au terme de la dernière rencontre pour la phase aller entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif au stade du 20-Août. Ce match s'est soldé sur un score vierge permettant ainsi à l'ASO Chlef d'être sacrée champion d'hiver.

PH D. R.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie, qui a l'habitude de terminer cette étape parmi les trois premiers au classement général, s'est contentée cette saison de la sixième place avec un total de 23 points en compagnie de l'USM Harrach et de la JSM Béjaïa. Les techniciens de l'équipe, après la fin de cette phase aller, s'affairent à établir un bilan pour déterminer les points positifs et ceux négatifs.

Le bilan de la JSK n'est d'ailleurs pas si catastrophique, mais il aurait pu être meilleur, si ce n'est ce début difficile après un long parcours en Ligue des champions africaine. Les coéquipiers de Belkacem Remache, qui ont du mal à retrouver leurs repères au début du championnat ont réussi, par la suite, à se racheter du moins dans les toutes dernières rencontres, notamment depuis l'arrivée de Rachid Belhout aux commandes après la défaite concédée à Blida face à l'USM Blida. Depuis la JSK non seulement n'a connu aucune défaite, mais la ligne offensive qui a vécu des moments pénibles à bel et bien retrouvé toute son efficacité. La JSK, qui s'apprête à accueillir le MC El- Eulma, demain mardi, pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, compte continuer sur sa lancée en arrachant le ticket qualificatif au quarts de finale. Parlant de résultats, la JS Kabylie qui a disputé huit matchs à domicile n'a pu gagné que cinq, puisque l'ES Sétif, le CRB ainsi que l'ASO Chlef ont pu repartir de la ville de Genêts avec un précieux point.

La seule victoire remportée hors des bases a été contre le CA BB Arreridj sur le score de deux buts à zéro. À ce moment les Canaris étaient dans l'obligation de se racheter après leur élimination de la plus prestigieuse des compétitions continentales.

Contrairement aux résultats obtenus au stade de Tizi-Ouzou, les coéquipiers de Yahia Cherif peinent toujours à glaner des points à l'extérieur, cela reste le point noir auquel le staff technique devra apporter la solution d'autant que le premier match de la phase retour se jouera à El Khroub face aux hommes de Zoheir Djeloul. Les Jaune et Vert sont rentré quatre fois bredouilles, tandis qu'à domicile l'équipe s'est montrée solide en n'enregistrant aucune défaite.

Par ailleurs, cinq match nuls ont été enregistrés pendant cette première période du championnat dont trois «at-home». La JSK, qui terminait chaque saison avec un buteur, n'a pu réediter cet exploit. Son meilleur buteur était Aoudia avant qu'il ne parte au Zamalek d'Égypte. Actuellement c'est Farés Hamiti avec quatre buts seulement, dix-huit buts seulement ont été inscrits par la JSK durant la phase aller contre quatorze encaissés.

Ceci prouve une sérieuse défaillance dans la ligne défensive, surtout avec l'absence de Essaid Belkalem, l'un des piliers de l'équipe, blessé au cours d'un match disputé avec la sélection nationale lors du championnat d'Afrique des nations au Soudan.

M. S.

BOXE

WORLD SERIES OF BOXING (WSB)

Benchebla toujours leader, Bouloudinet grimpe à la 7e place

Le boxeur algérien Abdelhafid Benchebla a préservé la première place de la catégorie (80-85 kg) dans la nouvelle compétition mondiale initiée par l'Association internationale de boxe (AIBA), World Series of Boxing (WSB), selon le site officiel de l'instance internationale. Benchebla (24 ans) est toujours en tête du classement de sa catégorie (80-85 kg) à l'issue des rencontres de la 11e semaine de cette compétition qui s'est déroulée samedi, alors que l'autre pugiliste de l'équipe nationale, Chouaib Bouloudinet (24 ans) a réalisé une remontée spectaculaire en progressant de 6 places au classement général grâce à sa victoire aux points (décision unanime), samedi face à Ma Zhihua (Beijing Dragons). Il est désormais classé à la 7e place de la catégorie (+91kg). A L'issue de sa 6e victoire consécutive face au Sénégalais Assane Faye (Beijing Dragons) aux points (décision unanimes), Benchebla est assuré de prendre part à la finale du championnat individuel (WSB) prévu fin mai en Chine, qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres 2012, où il fait figure de favori N.1 pour l'obtention de son ticket aux olympiades 2012, selon la même source. Les deux représentants algériens évoluent dans l'équipe Sud Coréenne, de Pohang Poseidons, qui regroupe 15 boxeurs de différentes nationalités, sous la houlette de l'entraîneur uzbek Kuchkarov Mars, assisté par Abdulaev Alisher et Si Park Heon. La "WSB" est une nouvelle compétition de boxe, initiée par l'Association internationale de boxe (AIBA). Elle se déroule sans casques protecteurs ou maillots, et avec notation de style professionnel: trois juges, un arbitre et un superviseur. Pour rappel, les cinq champions WSB individuels: coq (54kg), léger (61kg), moyen (73 kg), mi-lourds (85kg) et lourd (91 + kg), obtiendront un ticket pour les Jeux Olympiques de Londres 2012 et un chèque de 20.000 dollars. Le finaliste quant à lui, recevra 10.000 dollars. Pour les deux boxeurs algériens, cette compétition revêt une grande importance car elle leur offre une opportunité idoine pour se préparer en permanence et se frotter aux meilleurs pugilistes mondiaux. Concernant la participation de deux boxeurs algériens dans cette compétition, le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane a expliqué, dans une déclaration à l'APS que "cette compétition est de niveau mondial. Le fait d'y participer est en soi une performance. *"La WSB est une bonne opportunité pour nos deux pugilistes pour se préparer en permanence avec des boxeurs de haut niveau. Ceci leur permettra d'élever d'avantage leur niveau et d'acquérir des méthodes de travail actualisées"*, a-t-il conclu.

Selena Gomez

Son nouveau single serait-il pompé sur Lady Gaga ?

Depuis que les médias parlent de la relation liant Justin Bieber à Selena Gomez, cette dernière est la cible de toutes les critiques... Impossible pour les fans du jeune Canadien à la mèche de concevoir que la starlette Disney puisse leur voler Justin !

Au même moment, d'autres hurlent au coup de pub... Les deux adolescents ont, en effet, une actualité très chargée : Justin Bieber sortait son biopic *Never say never*, quelques jours avant d'officialiser sa love story avec Selena, tandis que cette dernière sortait, à l'automne dernier, son second album *A year without rain*. Un extrait du clip de son nouveau single, Who says, vient de paraître. Le message est clair : aimez-vous tels que vous êtes, ceux qui vous font croire que vous n'êtes pas parfait sont des vilains qui cherchent à vous rabaisser... Un discours qui nous rappelle vaguement celui véhiculé par Lady Gaga dans *Born this way* : *"Il n'y a rien de mal à t'aimer tel que tu es, parce que tu es née parfaite. (...) Je suis belle à ma façon parce que Dieu ne fait pas d'erreur, Je suis sur la bonne voie, Je suis née ainsi"*, chante Lady Gaga dans son dernier hit. Un peu comme Miley Cyrus il y a quelques mois, Selena Gomez se détache peu à peu de son image Disney : elle arrêtera prochainement sa série *Les Sorciers de Waverly Place* pour se consacrer à sa carrière cinématographique. Elle sera à l'affiche de Monte Carlo en juillet prochain.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1956 Le film *Rock Around the Clock* est projeté en première

Le film Rock Around the Clock, mettant en vedette Bill Haley et The Platters, est projeté en première à Washington. Le grand public pourra le visionner en salle une semaine plus tard. Le 12 avril 1954, le chanteur Bill Haley, alors âgé de 29 ans, et son groupe «The Comets» enregistrent au Pythian Temple de New York une des chansons qui révélera le rock'n'roll au monde entier : Rock Around the Clock .

1964 Jack Ruby condamné à mort

L'assassin de Lee Harvey Oswald, meurtrier présumé du président Kennedy, est condamné à la chaise électrique par la cour de Dallas. Jacob Rubinstein, alias Jack Ruby, avait abattu à bout portant le meurtrier présumé du président John Kennedy au moment du transfert de celui-ci du quartier général de la police à une prison de Dallas, empêchant ainsi Oswald de parler . Atteint d'un cancer, Ruby ne sera jamais exécuté. Il mourra dans un hôpital de Dallas, emportant avec lui ses secrets sur ce qui est devenu "l'affaire Kennedy".

1995 Un Américain dans l'espace avec des Russes

Au petit matin, l'astronaute Norman Earl Thagart s'envole de la base de Baïkonour en Russie à bord de la fusée Soyouz TM-21 "Ouragan". C'est le premier américain de l'histoire spatiale à participer à une mission russe. Thagart et ses équipiers Vladimir Dejourov et Guennady Strekalov ont pour objectif de rejoindre la station internationale Mir. Ils reviendront sur Terre après un séjour de 115 jours dans l'espace.

2004 Réélection de Vladimir Poutine

Le 31 décembre 1999, à la suite de la démission de Boris Eltsine, il devient président par intérim et est élu président le 26 mars 2000 dès le premier tour de l'élection présidentielle. Il est réélu avec autant de facilité à son deuxième mandat (14 mars 2004). Il a déclaré ne pas avoir l'intention de demander une modification de la Constitution afin de briguer un troisième mandat en mars 2008.

2004 Victoire surprise de José Luis Rodriguez Zapatero

Les attentats à la bombe de Madrid ont changé la donne électorale en Espagne. Le Parti Populaire du Premier ministre José Maria Aznar - qui ne se représentait pas - a été évincé du pouvoir, alors que les sondages le consacraient vainqueur la semaine dernière. La grogne populaire s'est exprimée au profit du Parti socialiste ouvrier espagnol. Le parti de José Luis Rodriguez Zapatero, 43 ans, a gagné les élections. Plusieurs Espagnols reprochent au gouvernement d'avoir accusé l'organisation terroriste basque ETA d'être responsable des attentats pour s'assurer un plus grand nombre de voix. Dimanche matin, le groupe a encore une fois nié sa responsabilité. Maintenant que la responsabilité du réseau Al-Qaïda s'impose de plus en plus, beaucoup accusent le gouvernement d'avoir soutenu la guerre en Irak en dépit de l'opposition de la très grande majorité des Espagnols.

2007 Khaled Cheikh Mohammed reconnaît être le cerveau des attentats du 11 septembre

En mars 2007, les auditions devant une commission militaire ont débuté. Au cours de celles-ci, Khaled Cheikh Mohammed a reconnu avoir été le responsable opérationnel notamment des attentats du 11 septembre 2001 ainsi que d'autres attentats importants. Il a avoué être le responsable de l'attentat contre le World Trade Center en 1993 et contre le navire américain USS Cole au Yémen le 12 octobre 2000. Responsable d'un complot pour assassiner Bill Clinton, l'ancien président des États-Unis. Il a établi une cellule d'Al-Qaida aux Philippines et préparait plusieurs autre attentats contre les États-Unis. Organisateur des attentats suicides du 11 septembre 2001 contre les deux tours jumelles du World Trade Center à New York. Responsable de la décapitation du journaliste américain Daniel Pearl. Il s'attribue la responsabilité d'une trentaine d'attentats ou projets d'attentat dans au moins 17 pays de la planète. La crédibilité de ses aveux est cependant fortement mise en doute puisqu'ils ont été obtenus sous la torture.

LE CARNET DU MIDI

1879 LE PÈRE DE LA RELATIVITÉ

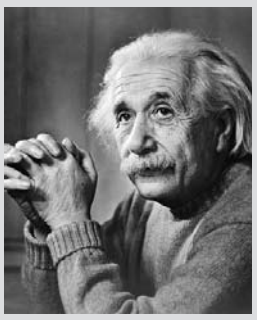

Albert Einstein est né ce jour à Ulm, Wurtemberg. C'est un physicien qui fut successivement allemand, puis apatride (1896), suisse (1901), et enfin helvético-américain (1940). Il publie sa théorie de la relativité restreinte en 1905 et une théorie de la gravitation dite relativité générale en 1915. Il contribue largement au développement de la mécanique quantique et de la cosmologie, et reçoit le prix Nobel de physique de 1921 pour son explication de l'effet photoélectrique. Son travail est notamment connu pour l'équation E=mc2, qui établit une équivalence entre la matière et l'énergie d'un système. Son père, Hermann Einstein, est né le 30 août 1847 à Buchaun, et meurt le 10 octobre 1902 à Milan. Il épouse Pauline Koch le 8 août 1876. Trois ans plus tard, le 14 mars 1879, Albert Einstein naît dans leur appartement à Ulm en Allemagne ; c'est leur premier enfant. Son intérêt pour la science est éveillé dans son enfance par une boussole à l'âge de cinq ans, et le livre La Petite Bible de la géométrie, à treize ans. Il fait ses études primaires et secondaires à la Hochschule d'Argovie en Suisse, où il obtient son diplôme le 30 septembre 1896. Il a d'excellents résultats en mathématiques, mais refuse de s'instruire en biologie et en sciences humaines, car il ne perçoit pas l'intérêt d'apprendre des disciplines qu'il estime déjà largement explorées. Il considère alors la science comme le fruit de la raison humaine et de la réflexion. Il demande à son père de lui donner la nationalité suisse afin de rejoindre sa famille émigrée à Milan en Italie. Il est mort le 18 avril 1955 à Princeton, New Jersey.

1979 UN JOUEUR COMPLET

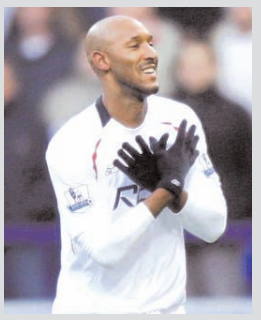

Nicolas Anelka est né ce jour au Chesnay près de Versailles, est un joueur de football international français. Évoluant généralement au poste d'ailier ou d'avant-centre, Anelka est décrit comme un joueur complet : rapide, puissant, doté d'une bonne vision du jeu. Son image et son caractère lui ont valu d'être souvent la cible des médias et de connaître une carrière agitée, Chelsea étant le huitième club de sa carrière. Anelka débute sa carrière au Paris Saint-Germain à seulement 16 ans, mais ne joue que douze matchs à Paris avant de signer en 1997 à Arsenal où il remporte le trophée de meilleur espoir du championnat pour sa première saison complète. Le Real Madrid CF le recrute dans la foulée contre une idemnité record de 220 millions de francs. Il ne s'impose pas et revient la saison suivante au Paris SG contre une indemnité à peine inférieure. Ses performances y sont relativement décevantes pendant une saison et demie jusqu'à ce qu'il obtienne son retour en Angleterre, d'abord à Liverpool en prêt, puis à Manchester City en 2002 contre près de 20 millions d'euros. Après trois saisons à Manchester, il part deux ans à Fenerbahçe en Turquie, puis revient en Angleterre à Bolton, puis à Chelsea où il signe en janvier 2008 contre une indemnité de près de 20 millions d'euros.

2003 L'HOMME QUI AIMAIT LES CHEVAUX

Jean-Luc Lagardère (de son vrai nom Jean-Lucien Lagardère) né le 10 février 1928 à Aubiet était un chef d'entreprise industriel et patron de presse français. Son fils unique, Arnaud Lagardère, a repris la succession du groupe qu'il dirigeait. Son père originaire du Gers était un fonctionnaire des Finances. Jean-Luc est fils unique et suit des études d'ingénieur. Diplômé de Supélec, il commence sa carrière chez Dassault aviation. Il est le P-DG de Matra qui remporte le titre de champion du monde constructeur de Formule 1 en 1969 avec la MS80 pilotée par Jackie Stewart puis réalise un triplé aux 24 heures du Mans en 1972, 1973 et 1974 avec Graham Hill, Gérard Larrousse et Henri Pescarolo. À partir des années 1980, il construit l'immense groupe Lagardère dans la défense et les médias, figurant parmi les premiers dans l'édition avec Hachette Livre et la presse (Hachette Filipacchi Médias). Il dirige La Cinq du 25 novembre 1990 jusqu'au 31 décembre 1991. Passionné de courses hippiques, il avait repris un haras à Pont-d'Ouilly et une écurie de courses célèbre avec près de 220 chevaux et juments de course, celle des Dupré (casaque grise, toque rose). Depuis 2003, le Prix Jean-Luc Lagardère lui rend hommage. Ses effectifs ont depuis été acquis par Karim Aga Khan. Il est mort ce jour à Paris.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

MANQUE DE SOMMEIL

Gare aux dégâts sur votre mémoire!

Selon des neuroscientifiques, la consommation de café "rattraperait" une partie des dégats causés par le manque de sommeil sur la mémoire. Les bénéfices du sommeil pour la mémoire sont bien connus, mais les conséquences du manque de sommeil sur celle-ci sont encore méconnues, selon les auteurs de l'étude. Pour les besoins de ces travaux, l'équipe du docteur Susanne Diekelmann, de l'université de Lübeck, en Allemagne, a demandé à des volontaires d'apprendre des listes de mots, tous liés les uns aux autres. Ensuite, ils ont été interrogés sur ces listes après une nuit de sommeil ou une nuit blanche. Les scientifiques ont ajouté des mots dans la liste, et leur ont demandé s'ils étaient ou non dans celle-ci précédemment. D'après les résultats, les candidats n'ayant pas dormi avaient tendance à penser que les mots qui n'étaient pas dans ces listes à l'origine, en faisaient partie. Selon les auteurs de l'étude, ils avaient même tendance à insister sur le fait qu'ils se souvenaient très bien de leur appartenance aux listes. Dans le but de vérifier si ces personnes ont ou non été trompées par leur état de fatigue, elles ont été à nouveau interrogées après une nuit de sommeil. Elles ont reproduit les mêmes erreurs. En reproduisant cette même expérience, mais en donnant de la caféine aux personnes n'ayant pas dormi, les auteurs de l'étude ont constaté que moins d'erreurs ont été commises. Ceci s'expliquerait par le fait que la caféine agit sur le cortex préfrontal, une partie du cerveau très sensible au manque de sommeil. Selon le docteur Diekelmann, il a déjà été démontré que cette partie du cerveau aide à déterminer si quelque chose est réellement arrivé ou non.

CYSTOSCOPIE ?

Ce qu'il faut savoir

La cystoscopie est un examen de l'urètre et de la vessie, réalisé en passant par les voies naturelles. Elle est pratiquée en milieu hospitalier par un médecin urologue. La cystoscopie est indiquée lorsque la présence de sang dans les urines par exemple, a été détectée. Elle peut également être prescrite en cas d'infections urinaires à répétition ou d'antécédents familiaux de cancer de la vessie. Les médecins peuvent ainsi diagnostiquer la cause de certains troubles urinaires, ou suivre l'évolution de pathologies comme un polype ou un cancer.

Déroulement de l'examen

Un tube très mince muni d'une lentille reliée à une source lumineuse et une caméra – le cystoscope ou fibroscope - est introduit sous anesthésie locale par le canal de l'urètre. Il devient alors possible d'observer la paroi interne de la vessie, en vision directe ou avec l'appoint de techniques de coloration. Cet examen comporte un risque infectieux. L'organisme peut en effet être infecté par une bactérie, un virus, un champignon ou un parasite. Il est donc pratiqué en milieu hospitalier, dans des conditions d'asepsie rigoureuses.

LA CELLULITE

SÉRIEUX PROBLÈME POUR LES FEMMES

La cellulite est une modification particulière des cellules graisseuses et des fibres dites collagènes. La cellulite est en fait le résultat d'une accumulation excessive de graisses dans les couches profondes de la peau.

PAR SORAYA HAKIM

Certains spécialistes estiment aussi que la cellulite est une inflammation chronique des tissus graisseux. La cellulite réduit la circulation sanguine et provoque des problèmes au niveau du métabolisme cellulaire. Elle concerne également la mobilisation de l'eau dans certains endroits du corps humain. Connue sous d'autres noms comme la peau d'orange, le capiton, ou la lipodystrophie superficielle, elle est appelée panniculopathie oedématofibrosclérotique ou PEFS par les scientifiques. La cellulite est un état inesthétique qui touche surtout les femmes.

Les causes

Rappelons que la peau comprend trois couches superposées : l'épiderme qui forme le revêtement externe sous lequel se trouvent successivement le derme et l'hypoderme. Sur ce dernier se logent les cellules graisseuses ou adipocytes. Elles s'y répartissent dans de petites chambres limitées en haut par l'épiderme, en bas par le muscle et latéralement par des murs de fibres. Lorsque les réserves de graisse se surchargent, ces chambrettes cernées par les fibres se dilatent et donnent extérieurement, à la surface cutanée, un aspect irrégulier comme la peau d'orange. Il en résulte également une compression des vaisseaux d'irrigation locale. Par la suite, les déchets ou toxines s'éliminent mal et l'eau est retenue dans l'organisme. C'est la formation de la cellulite. Parmi les hormones, les oestrogènes sont de loin les plus fréquemment responsables de la surproduction d'adipocytes. Les troubles hormonaux et certaines périodes physiologiques de la femme impulsent l'apparition de la peau d'orange. Il en est de même pour la phase pubertaire, la grossesse et la préménopause.

- Les individus qui prennent des médicaments œstrogestatifs (pilule), antihistaminiques, ou corticoïdes attrapent facilement la cellulite.

- Certaines mauvaises habitudes alimentaires favorisent l'excès de réserve lipidique dans l'organisme. Les personnes qui aiment les aliments trop salés, gras et pauvres en fibres, farineux ou trop sucrés sont les plus exposées au problème de cellulite.

- La sédentarité accroît l'accumulation de graisse et entrave la fluidité de la circulation des flux veineux et lymphatiques. L'obésité provoque la production supplémentaire d'hormones souvent responsables de la peau d'orange.

- Le fait de fumer accentue les troubles de la circulation sanguine engendrés par la cellulite.

- En outre, la perturbation du retour veineux, comme les varices, le lymphoedème ou rétention de lymphe due à l'obstruction des vaisseaux lymphatiques et la rétention d'eau aggravent l'apparition du capiton.

- Le facteur héréditaire et le stress jouent un rôle non négligeable dans la formation de la cellulite.

Les symptômes

La cellulite touche essentiellement les femmes, elle se manifeste par l'aspect inesthétique de la surface cutanée, identique à la peau d'orange. Elle se situe généralement sur le cou, les fesses, le ventre, la zone latérale, derrière les bras et sur les parties postérieures des cuisses. La zone d'apparition de la cellulite varie suivant la morphologie de chaque individu. La cellulite des femmes plus minces se trouve surtout sur les cuisses et les fesses, dessinant la fameuse «culotte de cheval», tandis que celle des personnes rondes se situe au niveau des seins, des cuisses ou des ventres. Les zones atteintes de la lipodystrophie paraissent lourdes et serrées. Elles deviennent douloureuses à la palpation ou à la pression. Les capitons sur la partie interne des genoux et les chevilles proviennent des insuffisances veineuses et lymphatiques. La peau facilement ecchymotique est marbrée et peut présenter des formations variqueuses. Le patient se plaint de sensations de lourdeur, de crampe ou de fourmillement aux jambes.

Diagnostic

Le diagnostic de la cellulite est facile, la compression de la peau concernée met en évidence l'aspect irrégulier de la surface cutanée. Les enquêtes sur la recherche des causes et des facteurs de risque orientent le patient et éventuellement le médecin à prendre les mesures thérapeutiques appropriées.

Complications

La cellulite dérange énormément les femmes du fait du problème esthétique qui en suit. Au fil de son évolution, les graisses sous-cutanées s'épaississent et se densifient. Elles resserrent les vaisseaux sanguins et les nerfs. En conséquence, les patients souffrent d'embarras physiques et d'une hypersensibilité douloureuse au toucher même au moindre effleurement de la zone concernée. À long terme, la peau d'orange entraîne l'accumulation de toxines dans l'organisme

Traitement

La cellulite déjà au stade très avancé ne peut pas être éliminée de façon radicale. Le but du traitement dans ce cas consiste à donner une apparence moins désagréable à la peau. Des séances répétées perdurent le résultat esthétique escompté.

Les activités sportives s'avèrent indispensables dans la lutte contre la cellulite. Ceux-ci se combinent obligatoirement avec un changement des mauvaises habitudes alimentaires. Il s'agit de boire de l'eau (2 litres par jour) régulièrement et de modérer le sel, les sucres et la farine. Le régime «anticellulite» favorise également la consommation de légumes et de fruits.

Le massage manuel est complémentaire aux autres méthodes pour traiter la cellulite. Il convient de l'effectuer tous les deux jours dans un environnement paisible. Les techniques correspondant à chaque étape doivent être assez précises et fermes sans pour autant traumatiser la peau. Prendre une douche avant la séance de massage accroît l'efficacité des huiles essentielles utilisées et favorise la relaxation des muscles.

Le kinésithérapeute traite la cellulite par le drainage lymphatique. Il s'agit d'un massage doux constitué de différents degrés de pressions et qui améliore la circulation du sang et l'évacuation des toxines dans la partie affectée par la cellulite.

La surélévation des jambes, la variation de la posture et les bains froids limitent l'évolution de la cellulite des membres inférieurs.

De nos jours, il existe des méthodes thérapeutiques pointues pour gérer le développement de la cellulite. Les crèmes ou gels contiennent des substances réduisant le taux des graisses sous-cutanées. Cela dit il est toujours difficile de savoir si ces crèmes ont une réelle efficacité contre la cellulite, demandez conseil à un spécialiste comme un médecin ou pharmacien. Finalement la mésothérapie, le courant russe, les ultrasons et la lipolyse sont des techniques qui consistent à injecter des produits dans la lésion même et peuvent aider en cas de cellulite.

Phytothérapie cellulite

Le thé vert fait partie des plantes les plus utilisées en cas de cellulite. Ses composants détruisent et éliminent les graisses. Ils fluidifient les vaisseaux et évacuent les toxines de tous les organes du corps.

L'algue marine possède aussi une vertu détoxiquante.

Bons conseils

La cellulite est parfois inévitable à cause de l'hérédité, toutefois, quelques précautions qui consistent pour résumer à améliorer le style de vie vers une direction plus saine, peuvent aider à réduire les risques (comme on l'a déjà vu en partie sous traitements cellulite), ce sont :

- adoptez une alimentation saine
- faites des exercices physiques ou du sport régulièrement
- buvez beaucoup d'eau, 2 litres par jour si possible
- évitez les vêtements qui peuvent gêner la circulation sanguine et lymphatique ainsi que les chaussures à talons hauts
- abstenez-vous de vous immobiliser longtemps en position debout ou assise
- prenez régulièrement des bains froid.

S. H. Source *Top Santé*

Le coin des Gourmets

Lentilles à la tomate et au poulet

Ingrédients :
4 cuisses de poulet
1 oignon
1 boîte de lentille
Sel, poivre
Cumin, paprika
Huile
Concentré de tomates
3 tomates bien mûres
Préparation :
Faire revenir les oignons avec le poulet dans de l'huile. Couper les tomates finement et les incorporer, laisser mijoter 2 mn, puis ajouter les épices et la boîte de lentilles égouttées, mettre le concentré et couvrir d'eau. Laisser mijoter 30 mn et servir.

Confiture de citron

Ingrédients :
600 g de citron
400 g de sucre cristallisé
20 g de gingembre frais
2 gousses de vanille
5 cl d'eau de fleur d'orangé
Préparation :
Rincer et éponger les citrons. Les couper en rondelles de 2 mm et les mettre dans un saladier. Les couvrir d'eau puis les laisser macérer 8 h, en changeant l'eau deux ou trois fois pour éliminer l'amertume. Egoutter les rondelles de citron et les plonger dans une casserole d'eau bouillante. Dès que l'eau frémit, compter 5 mn, les passer sous l'eau fraîche.
Verser le sucre dans un saladier, ajouter les rondelles de citron et laisser reposer 1 h au moins, jusqu'à ce que le sucre commence à fondre.
Peler le gingembre et le couper en bâtonnets. L'incorporer aux rondelles de citron, ajouter la vanille puis verser le tout dans une casserole. Porter à ébullition et laisser cuire 40 mn sur feu modéré, en remuant régulièrement. Ajouter l'eau de fleur d'oranger et laisser bouillir 5 mn. Retirer du feu et laisser reposer 5 mn. Répartir la confiture dans un bocal. Bien refermer le bocal, le retourner sur un torchon plié en quatre et laisser refroidir avant de le placer au réfrigérateur.

BIEN-ÊTRE À LA MAISON

Eviter les accidents domestiques

Nous sommes tous exposés au risque des accidents de la vie courante. Cependant, ce sont les personnes âgées et les enfants qui en sont les plus concernés. Il faut ainsi prendre des mesures de précaution pour prévenir ces accidents.

La principale cause d'une chute est le sol glissant :
Pour la salle de bain et la cuisine, installez un sol en plastique antidérapant pour éviter de glisser sur le carrelage ou autres matériaux glissants recouvrant le sol
Mettez un tapis antidérapant au fond de la baignoire et fixez une barre d'appui pour aider surtout les personnes âgées à sortir facilement de la baignoire.
Ne jamais laisser traîner des objets ou des outils comme le porte-serviette ou le pèse-personne dans le passage.
Pour le salon ou la chambre, ne cirez pas le parquet et placez sous le tapis des adhésifs antidérapants.
Pour l'escalier, installez des plaques antidérapantes sur chaque marche et mettez une barrière de sécurité.

Les mesures à prendre pour la disposition du mobilier :
-Dans toutes les pièces, les lieux de passage comme les escaliers, les couloirs ou le hall d'entrée doivent être laissés libres, aucun meuble ni objet ne doit y traîner.
-Fixez les fils ou les câbles électriques pour éviter tout accrochage.
-Adaptez la hauteur du lit pour que ce soit facile de se lever ou d'y monter.
-Faites en sorte que la télécommande, le téléphone et les commandes de l'éclairage soient accessibles depuis le lit.
-Placez des protège-coins de table dans toutes les pièces.
-Les ustensiles de cuisine d'une utilisation courante doivent être rangés dans des meubles qui sont ni trop hauts ni trop bas.
-Pour la sécurité des enfants, quand vous cuisinez, veillez à ce que la queue des poêles et des casseroles ne dépasse, car ils pourront avoir envie de les attraper
-Les médicaments ou les autres produits d'entretien doivent être rangés dans un placard ou une armoire fermée et inaccessible aux enfants.
-Enfin, ne laissez jamais les sacs plastiques, les prises électriques ou les récipients qui contiennent un liquide chaud à la portée des enfants.

PARENTS

Sécuriser une chambre pour bébé

L'arrivée d'un bébé dans la vie d'un couple n'est jamais anodine. En effet, cela suppose que des dispositions en matière de sécurité doivent être prises afin de minimiser les risques encourus par le nouveau venu.

Le lit, un endroit sûr pour le bébé :
Le lit est l'endroit où le bébé se trouve la plupart du temps et où il ou elle doit être en toute sécurité à tout moment. Les barreaux doivent être espacés entre quatre et sept centimètres. Dans tous les cas, la tête de l'enfant ne doit jamais sortir de la zone-lit. Par ailleurs, opter pour un matelas neuf à la même taille que le lit. Pour les bébés de moins d'un an, éviter les boudins en guise de cale-bébé et les couettes pour que ceux-ci ne s'étouffent pas.

Les risques des jouets :
Les bébés sont très curieux de ce qui les entoure. Les jouets sont nécessaires afin de réveiller son cerveau et ses sens. Toutefois, il est important de les adapter à l'évolution des enfants et d'acheter non toxiques pour le bébé. De plus, il faut enlever les parties qui se détachent facilement susceptibles d'être avalées par l'enfant. Enfin, ne mettez pas les jouets dans le lit tout en évitant les peluches.

Les autres précautions à prendre :
Gare aux pièces qui pourraient être avalées par le bébé. C'est le cas des rubans décoratifs sur les animaux en plastique du mobile. Enfin, la température doit être dans une certaine moyenne pour que la santé du bébé soit maintenue. Pour se faire, utilisez un radiateur à ne pas mettre trop près du berceau. La chaleur de la chambre n'accèdera pas les 20°C afin que celle-ci puisse dormir tranquillement.

A S T U C E S

Calmer un enfant énervé...

Faites-lui prendre des bains en rajoutant deux sachets de tilleul dans l'eau et faites-lui ensuite boire une infusion de fleurs d'oranger avant d'aller au lit.

... lui donner envie de se laver les dents :

Brossez-vous les dents en même temps que lui en vous agenouillant à sa hauteur et en lui expliquant le mouvement. Pour votre enfant, c'est bien qu'il puisse vous regarder et vous imiter.

Faire partir les poux avec de l'œuf :

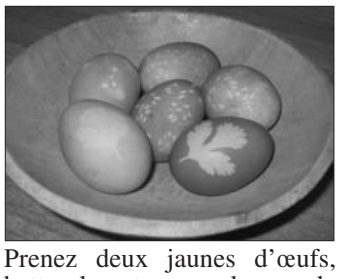

Prenez deux jaunes d'œufs, battez les et passez-les sur la tête de l'enfant. Laissez poser un bon moment de façon à ce que ça sèche presque. Lavez et peignez au peigne fin.

Des jouets d'enfant tout propres :

Si vous avez la chance de posséder une bombe d'air comprimé pour clavier d'ordinateur, passez un petit coup dessus et les jouets redeviennent tout propres.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Croisés N°483

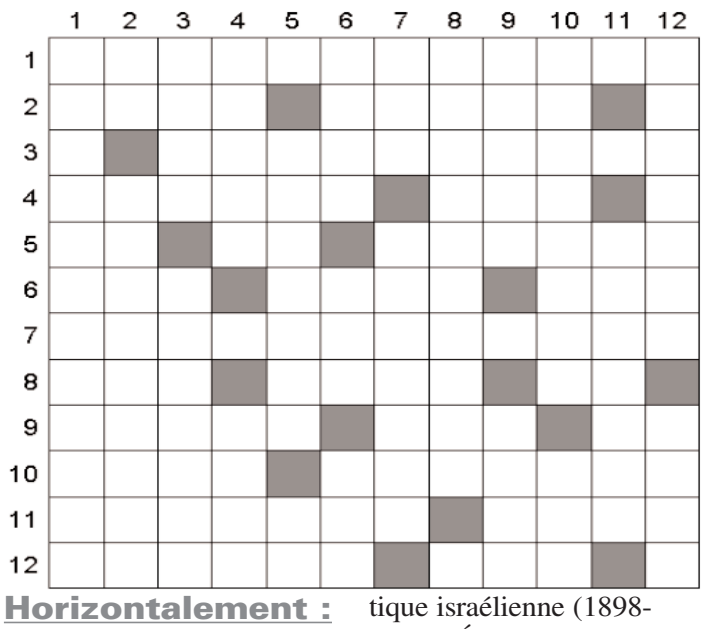

Horizontalement :

1. Malheureusement
2. Sens. Dépuratif
3. Troncation
4. Abîmer. Trois
5. Sodium. Réponse. Bourrique
6. Passés sous silence. Doigté. À toi
7. Élaboration
8. Infusion. Femme politique israélienne (1898-1978). Étain
9. Prends à nouveau connaissance. Stymphale. Conservé
10. Insecte. Malades mentaux
11. Dentelé. Échec à un examen
12. Teste. Liquide.

Verticalement :

1. Agitatrice
2. Article contracté. Boisent les galeries d'une mine
3. Allo. Cachetés
4. Périodique. Victoire de Napoléon
5. Dernières parties du tube digestif. Au cœur de sein
6. Amincir. Point gagnant. Blonde
7. Devant un sigle. Fragile du talon
8. Critiquerai violemment
9. Cadavre. Île des Philippines
10. Escrimeurs. À poil
11. Dérangées
12. Nomment.Émousser.

SUDOKU N°483

	3		8			9	2	7
7		2		1				6
6	5			4				
			5	2		7	9	8
	2				8	3	4	
9								5
4	1	5					7	
8		7	6					
			1		9			

Mots Fléchés N°483

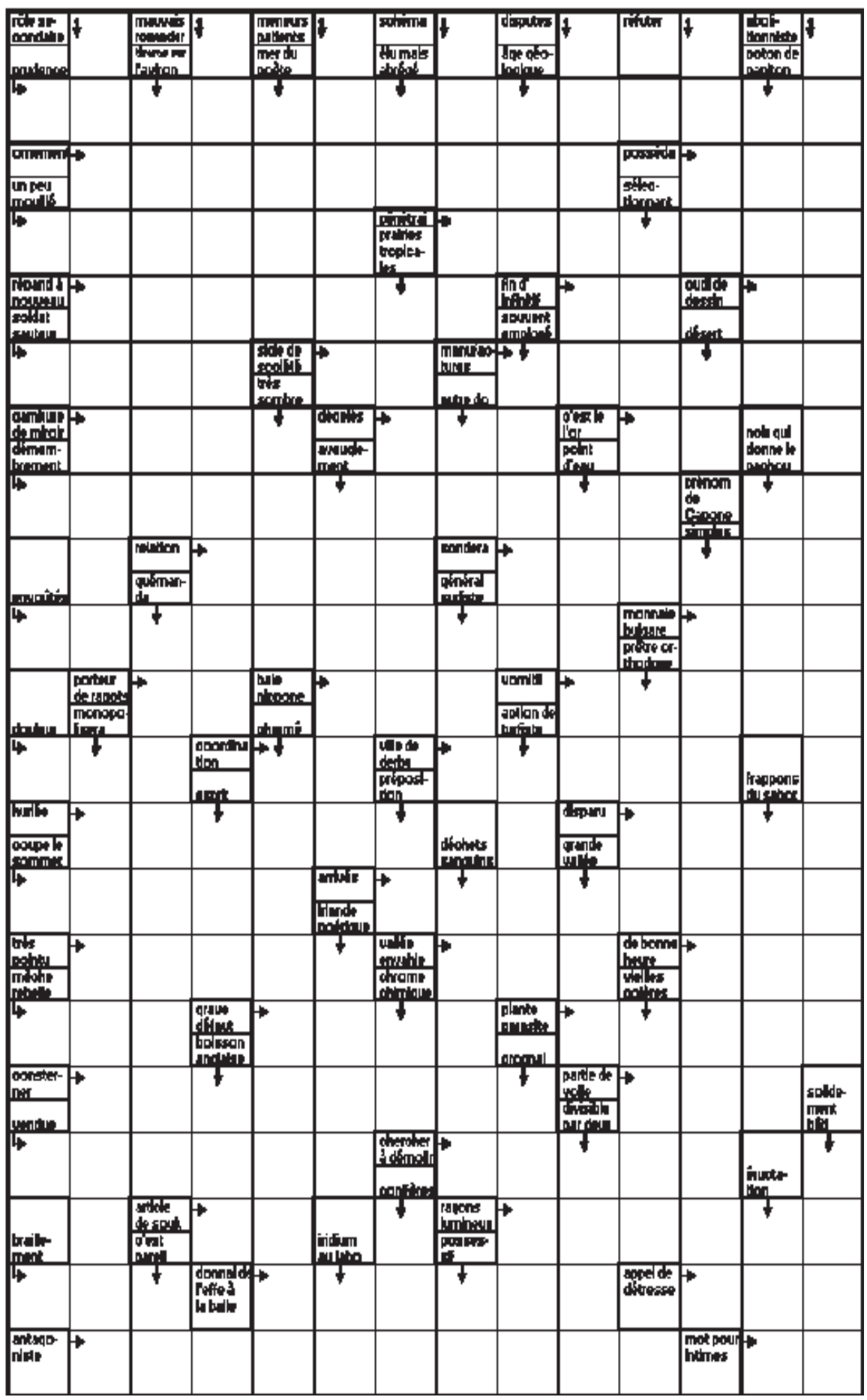

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS *N°482*

TAUPEGRILLON
RISIBLE.A.SA
ID.RAISONNES
PEPETES.GERE
ARA.T.ONU.I.
T.PERORAISON
OIE.ARTISANE
US.SIL.SS.SF
IRAIS.OSAT.A
LANG.GUENONS
LEONIII.TROT
ELNE.ESPEREE

MOTS FLECHÉS *N°482*

• U • A • S • A • B • D • S
I N E V I T A B L E M E N T
• I T I N E R A I R E S • R
E V I D E R A I E N T • N E
• E R I N E • S U E R O N S
P R E T A • O S E R A I E S
• S • E R O D E • A I S • A
C A P • R O I • E S • I O N
• L A P A • E S T • A F A T
T I R E B O U C H O N • S E
• S O U L • S O N S • P I S
L A D • E M E R I • F E E •
• T I S S A • I E N A • N B
L I E E • N O E • I D E • A
• O • C O C U • U V A L E S
A N A R C H I S T E • A M E
• • P E T E R A • L O B E R
P O R T A • A N G E L O T •
• B E • V A S T E • I R • O
M U T U E L • E L E V A I S
• S E N S E S • A N E S S E

SUDOKU *N°482*

1	9	5	4	2	3	7	8	6
7	8	3	9	5	6	2	4	1
6	2	4	8	7	1	5	3	9
2	1	6	5	4	7	3	9	8
3	4	7	6	9	8	1	2	5
8	5	9	3	1	2	4	6	7
9	3	1	2	8	5	6	7	4
4	7	2	1	6	9	8	5	3
5	6	8	7	3	4	9	1	2

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

09h30 : keid e'zaman (08)
10h10 : assrar moutawalia
10h35 : alf soual (21)
11h00 : canal foot "rediff"
12h00 : journal en français +météo
12h20 : samihni (07)
13h45 : nessma fi lahab (04)
14h35 : el mouhima el qotbia
15h05 : rose des sables
16h30 : asyade el qoua (30)
17h00 : mouharib el dawama
17h30 : el daredj el mouqana'e
18h00 : journal en amazigh
18h20 : keid e'zaman (09)
19h00 : journal en français +météo
19h30 : vestiges et patrimoine
20h00 : journal en arabe
20h45 : questions d'actu "mise à niveau des PME" (direct
22h00 : les truffes du desert
23h00 : festival de la musique
00h00 : journal en arabe

TF1

06:00 Docteur Globule
06:30 Boule et Bill
06:35 Boule et Bill : Taupe-là
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Therese.com
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
12:00 Les 12 Coups de Midi
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Une coupable idéale
16:45 Brothers & Sisters
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:50 Ma plus belle histoire
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:45 Camping paradis
22:30 New York
23:20 New York
00:10 Londres, police judiciaire
01:00 Au Field de la nuit
02:10 Sept à huit
03:10 Appels d'urgence
04:25 Sur les routes d'Ushuaïa

france 2

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus : Spéciale 5000e
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
Réalisateur: Olivier Bas.
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Image du jour
19:51 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cold Case
21:18 D'art d'art
21:20 Cold Case
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Complément d'enquête
23:40 Dans quelle éta-gère
23:45 Journal de la nuit
23:56 CD'aujourd'hui
00:00 Au clair de la lune
00:01 Le roi Arthur
01:40 Toute une histoire
02:40 Des trains pas comme les autres

france 3

06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Avocats & associés
10:50 Midi en France
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Rouen
13:45 En course sur France 3
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 Le trou normand
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre toujours
Présentateur : Olivier Barrot.
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Tous vos amis sont là
22:40 Une histoire épique
22:42 Météo
22:45 Soir 3
23:10 Ce soir (ou jamais !)
00:35 Tout le sport
00:40 La case de l'oncle Doc
00:41 Voyage entre sol et terre
01:35 Libre court
01:36 L'alliance
01:55 Les Williams

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:25 Météo
07:30 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Wildfire : Le grand pardon
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Une famille sur les bras !
15:45 Un amour brûlant
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Top chef
23:40 Un dîner presque parfait
03:00 Météo
03:10 M6 Music
04:00 Les nuits de M6

arte

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Des rhinocéros pour le Serengeti
20:40 Le projet Blair Witch
22:00 Menahem Pressler
23:10 Hans Zimmer
00:05 Oedipe, le jeu
02:00 Nora
02:35 Préparez vos mouchoirs
04:25 Rügen

Direct 8

06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco 8
09:25 Les dessous de table
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz : La caisse
13:35 Petits meurtres en famille
15:20 Petits meurtres en famille
17:10 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 24h people
20:40 Quartier général
22:30 Quartier général
00:15 Morandini !
01:20 24h people
01:50 93 rue Lauriston
03:30 Voyage au bout de la nuit

NRJ 12

06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:20 12 bagages
12:00 Mariés, deux enfants
12:30 Mariés, deux enfants
13:05 Friends
13:30 Commissaire Moulin
15:10 L'homme invisible
15:55 L'homme invisible
16:44 Disney Break
16:45 Les sorciers de Waverly
17:15 Sonny : Les boutons d'or
17:45 12 Infos
18:00 Les dossiers de Tellement vrai
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 Terrain miné
22:35 Diamond Dogs
00:35 Blowback, la vengeance du tueur
02:25 Poker : le duel
03:25 Ma vie en l'air
05:10 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — **20h45**

Camping paradis : Miracle au paradis

Réalisateur Philippe Proteau. Avec Laurent Ournac (Tom Delormes), Jennifer Lauret (Ariane Leroy), Princesse Erika (Rosy), Géraldine Lapalus (Amandine), Patrick Guérineau (Xavier).
Un groupe de religieuses vient s'installer au camping pour une occasion particulière : A la fin de la semaine, Armelle, une jeune novice doit prononcer ses voeux. Mais cette dernière est victime d'un coup de foudre - réciproque - pour le beau Xavier. Tandis que la jeune femme tente de se sortir de ce cruel dilemme.

france 2 — **20h35**

Cold Case : affaires classées

Réalisateur Jeannot Szwarc. Avec Kathryn Morris (Lilly Rush), John Finn (John Stillman), Jeremy Ratchford (Nick Vera), Thom Barry (Will Jeffries), Danny Pino (Scotty Valens). Lilly Rush parvient à s'extirper de la voiture avant qu'elle ne s'enfonce dans les flots. Bien qu'elle soit commotionnée, elle décide tout de même de retourner au bureau et de continuer à enquêter. Elle se rend en compagnie de Valens à l'académie militaire, afin d'arrêter le principal suspect dans le meurtre de Kate Butler. Mais une fois sur place, ils découvrent que ce dernier s'est pendu.

M6 — **19h45**

Le 19 45

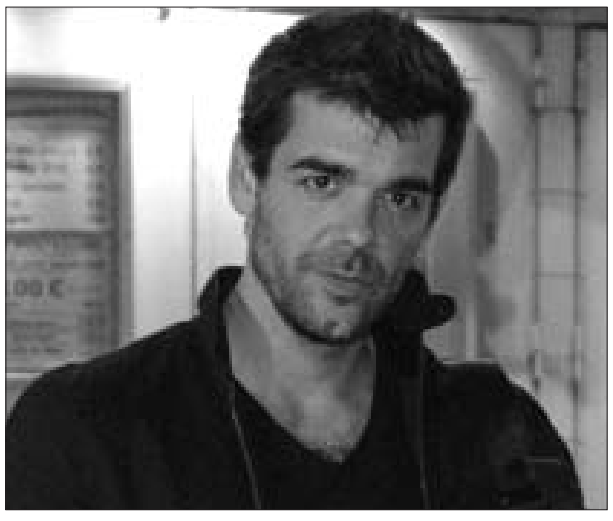

Présentateur Xavier de Moulins.
18 minutes pour apprendre, comprendre et surprendre. 18 minutes pour traiter complètement de l'actualité, tout en conservant les atouts qui ont fait le succès du SIX' : la force des images, la pédagogie dans le traitement des informations et le rythme d'un journal qui va à l'essentiel

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Tragi-comédie sur fond de statistique

Une équipe russe prétend avoir démontré, preuves mathématiques à l'appui, que Molière ne serait pas l'auteur de ses pièces.

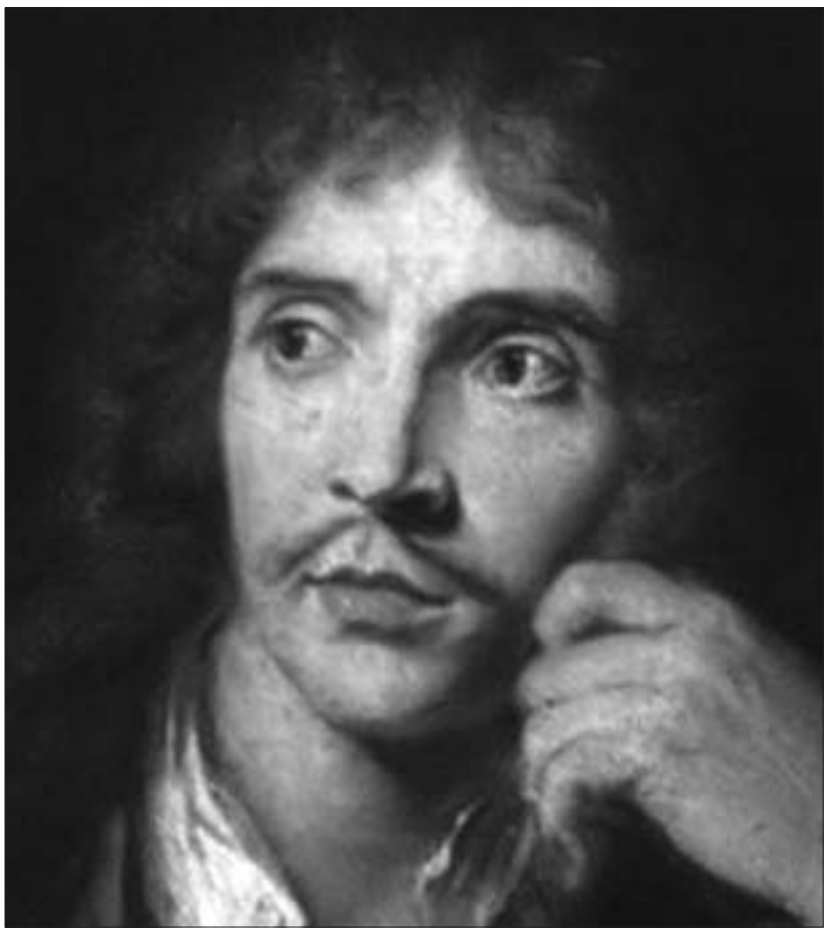

Il va peut-être falloir réviser ses classiques. Molière ne serait pas l'auteur de ses pièces en vers parmi les plus connues, *Tartuffe, l'Ecole des femmes, les Femmes savantes* ou *l'Ecole des maris*. La paternité en reviendrait à Corneille, selon une nouvelle étude statistique de la structure des textes des deux auteurs. C'est, en effet, la seconde fois en dix ans que les maths tentent de démêler la controverse soulevée par l'écrivain Pierre Louÿs en 1919. En 2001 et 2003, Dominique Labbé avait ainsi chiffré la proximité du vocabulaire utilisé par Molière et Corneille.

Sa conclusion était qu'une dizaine de pièces du premier (y compris en prose comme *Dom Juan*) pouvait en fait être attribuée au second. Cette fois, Mikhail Marusenko et Elena Rodionova de l'université de Saint-Petersbourg s'intéressent aux formes grammaticales pour estimer cette proximité. Combien de verbes conjugués, d'adjectifs, de pronoms, de phrases simples ou complexes... ? Au total plus de 50 paramètres sont considérés, mais seulement cinq servent pour discriminer les différents textes (11 de Corneille, 13 de Molière et 3 de Quinault, un contemporain des deux autres). Résultat, *«à 95 %, six pièces de Molière sur treize peuvent être attribuée à Corneille»*, concluent les lexicographes.

Autre détail surprenant, l'étude est parue il y a déjà un an, faisant suite à une thèse encore plus ancienne. Elle a été seulement récemment mise en ligne par l'association cornélienne de France, qui ne cache pas sa préférence pour Corneille aux dépens de Molière. *«C'est la seconde fois qu'une preuve scientifique confirme une thèse peu orthodoxe»*, constate Denis Boissier, le rédacteur en chef du site de l'association.

Des travaux polémiques

Malheureusement, les nouveaux arguments avancés ne convainquent pas plus qu'il y a dix ans. *«Les Russes, comme Dominique Labbé, instruisent à charge. Ils prennent pour hypothèse que Molière n'a pas écrit ses pièces. Mais ils ne comparent pas à beaucoup d'autres auteurs, ou mieux à des auteurs antérieurs ou postérieurs aux deux dramaturges»*, note Georges Forestier, professeur à la Sorbonne. *«On a reproché beaucoup de choses à Molière de son vivant, mais pas d'avoir utilisé un prête-nom !»*

Suite aux premiers travaux statistiques, un peu agacé par la tournure des événements, ce spécialiste à la fois de Corneille et de Molière en avait profité pour tordre le cou à quelques mythes et idées reçues sur la vie de Molière. Une nouvelle version de cet argumentaire est d'ailleurs en cours de publication. Il fait notamment remarquer qu'*«il est troublant que l'inventeur de cette fable* (la paternité des œuvres de Molière, ndlr) *soit lui-même auteur d'une des plus belles supercheries littéraires de l'histoire»*. Pierre Louÿs avait, en effet, fait croire que des poèmes de sa composition étaient d'origine grecque...

Un autre spécialiste, Charles Bernet, en retraite de l'université de Lyon, n'est guère convaincu non plus, notamment à cause de la petite taille du corpus utilisé. Après les résultats de Dominique Labbé, il avait utilisé la même méthode en étudiant d'autres textes, notamment d'auteurs ayant publié après la mort de Corneille. Et il avait trouvé que l'on pouvait tout à fait les associer ! Il avait aussi trouvé que Quinault aurait pu écrire une pièce de Corneille alors que des éléments biographiques prouvent le contraire.

Une affaire à suivre

Bref, toutes ces méthodes sont à prendre avec précaution. *«Deux textes peuvent être proches, mais ne pas appartenir au même auteur. Affirmer un lien entre proximité de structure et paternité est un postulat très fort»*, explique Stephan Vonfelt qui avait lui aussi proposé un test radical. Plus précisément, il avait analysé en 2009 la structure la plus fondamentale d'un texte, la répartition des lettres. Et lui trouvait plus de proximité entre Corneille et Racine qu'entre Corneille et Molière !

A l'appui de leur thèse, les Russes avancent tout de même un argument. Leur méthode appliquée aux écrivains Romain Garry et Emil Ajar a permis d'attribuer les textes du second au premier. Ces deux auteurs ne faisant, en effet, qu'un. Mais c'est à double tranchant, car on aurait pu tout aussi bien attendre que la méthode trahisse l'astuce de Romain Garry…

Pour Charles Bernet, *«les études n'utilisant qu'une discipline ne peuvent suffire. Il faut arriver à ce que les statisticiens, les philologues, les historiens... discutent ensemble»*. Ce dernier acte est loin d'être écrit.

Raréfaction des abeilles : l'ONU s'inquiète sérieusement

Publié jeudi 10 mars, un rapport émis par les services environnementaux de l'ONU confirme l'alarmante disparition progressive des abeilles dans tout l'hémisphère nord, soulignant l'impact potentiel énorme de ce phénomène sur la production de denrées agricoles, dépendante de ces insectes pollinisateurs.

"Le fait est que sur les 100 espèces végétales qui fournissent 90 % de la nourriture dans le monde, plus de 70 sont pollinisées par les abeilles. La manière dont l'humanité gère ses actifs liés à la nature, notamment les pollinisateurs, définira en partie notre avenir collectif au XXIe siècle", déclare Achim Steiner, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue).

Pesticides, pollution de l'air, réduction de la variété des plantes à fleurs et manque d'apiculteurs (en Europe), et enfin parasitage par un acarien mortel appelé Varroa destructor, sont les causes principales du déclin des abeilles, lequel est observé essentiellement dans les pays industrialisés de l'hémisphère nord.

Le parasite n'affecte pas les abeilles de l'hémisphère Sud, qui ont, en outre, accès à des pollens de différentes plantes, et sont en meilleure santé que celles du Nord, qui se nourrissent sur les espèces végétales moins nombreuses qui caractérisent nos agricultures intensives.

Les scientifiques, qui ont du mal à évaluer précisément l'impact de cette chute d'effectifs - qui atteint 85 % dans certaines régions -, préconisent la mise en place d'un réseau international pour aborder le problème.

L'agave, l'avenir du biocarburant ?

L'avenir du biocarburant réside-t-il dans l'agave, une plante utilisée dans la fabrication de la tequila ? Des chercheurs mexicains assurent qu'elle pourrait permettre la production de carburant vert et ce, sans impact sur l'environnement.

Ces chercheurs du Centre pour la recherche scientifique du Yucatan à Mexico, expliquent dans la revue Global Change Biology Bioenergy que cette plante est déjà cultivée en vue de nombreuses utilisations. Mais la grande majorité des produits fabriqués à partir de la plante ne nécessitent pas plus de 20 % de sa biomasse. Or, c'est à partir de ces déchets que peuvent être produits des biocarburants.

En outre, l'agave offre un rendement bien plus intéressant que le maïs, le soja et le sorgho, d'autant plus qu'elle résiste à des conditions climatiques extrêmes. Près de 200 variétés d'agave sont aujourd'hui connues sur la planète. En Afrique mais aussi au Mexique, de nombreuses plantations ont été abandonnées, elles pourraient donc facilement, sans investissement important et dommages environnementaux, être réhabilitées, notent les chercheurs. Pour Felipe Barahona, l'un des auteurs de ces travaux, cette plante pourrait ouvrir "la voie à une révolution énergétique". Elle pourrait également encourager les économies africaines et mexicaines.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ROULETTE DE DENTISTE

Invention de George Fellows Harrington

Secteur Appareils

Date 1863

La roulette de dentiste fut inventée en 1863 par le Britannique George Fellows Harrington. Peu après l'apparition de l'anesthésie dentaire, cette invention constituait une nouvelle amélioration des soins dentaires. Elle permettait notamment au praticien d'opérer avec beaucoup plus de précision.

La roulette de Harrington fonctionnait grâce à un mécanisme actionné manuellement. Ce n'est qu'en 1875 qu'apparut la première roulette électrique, dont le brevet fut déposé par George Green.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 1212 | Lundi 14 mars 2011

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h08	Fadjr : 5h27	Fadjr : 5h46
Dohr : 12h39	Dohr : 12h58	Dohr : 13h15
Asr : 16h01	Asr : 16h20	Asr : 16h38
Maghreb : 18h35	Maghreb : 18h54	Maghreb : 17h12
Icha : 19h59	Icha : 20h18	Icha : 20h34

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SÉISME AU JAPON

UN BILAN DÉPASSANT LES 10.000 MORTS REDOUTÉ

Les autorités nippones redoutaient, hier, un bilan dépassant les 10.000 morts et un nouvel accident dans une centrale nucléaire du nord-est dévasté par un séisme suivi d'un tsunami.

Tandis que cette inquiétude planait, la police nationale a annoncé que 688 personnes ont péri et 1.570 ont été blessées dans ce séisme, le plus puissant jamais enregistré au Japon depuis 140 ans.

Néanmoins, le chef de la police de la préfecture de Miyagi a dit qu'il fallait s'attendre à ce que ce bilan dépasse 10.000 morts. La plupart des victimes ont été tuées par le tsunami qui a suivi ce tremblement de terre de magnitude 8,9 sur l'échelle de Richter.

Près de 10.000 personnes sont portées disparues pour la seule préfecture de Miyaji, selon le gouvernement japonais ajoutant qu'entre 300 et 400 corps ont été découverts dans le port de Rikuzentakata et 200 autres dans la localité côtière d'Higashimatsushima.

Ces cadavres s'ajoutent à ceux retrouvés sur une plage de la métropole de Sendai, au nord de Tokyo, qui reste la région la plus durement frappée par le tsunami où le nombre d'activités côtières ont été anéanties et les infrastructures ravagées par les vagues.

Des vagues de 10 mètres de haut, d'une rare violence se sont abattues sur les côtes projetant des voitures contre les façades des maisons et pénétrant parfois jusqu'à cinq kilomètres à l'intérieur des terres.

Ph / D.R.

Au plan des secours, quelque 100.000 soldats et sauveteurs, soutenus par 190 avions et des dizaines de navires, s'activaient pour tenter de retrouver d'éventuels survivants de ce puissant séisme. Les premières équipes envoyées par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, la Suisse, le Royaume-Uni, la France ou les Etats-Unis arrivaient hier au Japon.

Dans la matinée, les autorités craignaient un nouveau risque d'explosion à la centrale nucléaire de Fukushima N° 1 en raison de l'accumulation d'hydrogène dans le réacteur 3 après celle survenue la veille au niveau du réacteur 1 de cette centrale, située dans le nord-est, à 250 km de Tokyo.

«On ne peut pas exclure qu'une explosion puisse se produire au niveau du réacteur 3 en raison d'une possible accumulation d'hydrogène", a prévenu le porte-parole du gouvernement Yukio Edano, après avoir affirmé plus tôt dans la journée que la situation était *"contrôlable"*.

Il a toutefois assuré qu'en cas d'explosion, il n'y aurait *"pas de problèmes pour le réacteur"*.

Mais le ministre français de l'Industrie et de l'Energie Eric Besson, a assuré que *"le risque majeur d'une catastrophe nucléaire était pour l'instant maîtrisé par les autorités japonaises et par l'opérateur japonais"*. Par la voix de son porte-parole, le gouvernement nippon a prévenu que le séisme du nord-est devrait avoir un impact *"considérable"* sur les *"activités économiques d'un grand nombre de secteur"*.

Dans une volonté de soutenir l'économie locale, la Banque du Japon a octroyé hier 55 milliards de yens (480 millions d'euros) à treize banques implantées dans la région.

Cette catastrophe a également entraîné une importante perte de production d'électricité après l'arrêt de onze des cinquante réacteurs nucléaires du pays, privant ainsi au moins 5,6 millions de foyers d'électricité et un million d'autres d'eau potable.

La plus grave crise depuis 60 ans

Le Premier ministre Naoto Kan, a affirmé, hier, que le Japon fait face à la plus grave crise en 60 ans.

Au cours d'une conférence de presse, M. Kan s'est alarmé de l'ampleur des dégâts causés par le séisme, appelant à consentir davantage d'efforts pour reconstruire le pays. Ce séisme, le plus violent depuis plus de 140 ans dans ce pays, a causé des problèmes dans une centrale nucléaire dans la préfecture de Kukushima.

L'Agence météorologique japonaise a averti pour sa part contre *"un risque élevé"* de réplique de magnitude 7 ou plus jusqu'à mercredi matin, après le violent séisme de vendredi qui a frappé le nord-est du pays. Cité par des médias, le directeur de la prévision sismique de l'Agence, Takashi Yokota, a estimé qu'*"il existe un risque de 70% que survienne une réplique de magnitude 7 ou plus"* dans les trois jours, jusqu'au 16 mars au matin. Selon lui, la probabilité descend ensuite graduellement.

Elle sera de 50% du 16 au 18 mars. Des répliques de magnitudes allant de 2 à près de 7, ont suivi le tremblement de terre de vendredi.

Agences

IL ÉTAIT CHEF DE SERVICE AUX IMPÔTS DE TIZI-OUZOU

5 ans de prison pour corruption

S.M., employé au niveau des services des impôts de la ville de Tizi Ouzou a écopé hier d'une peine de cinq ans de prison ferme. Le mis en cause est accusé de corruption. C'est en tant que chef de service aux impôts de Tizi Ouzou qu'il a été attrapé en flagrant délit de corruption par les services de la Gendarmerie nationale. Les faits de ce dossier remontent au 17 février passé.

L'accusé a été pris la main dans le sac au moment où il allait percevoir la coquette somme de 130 millions de centimes de la part d'un entrepreneur pour que l'indélicat employé accepte de mettre à jour sa situation vis-à-vis des impôts. L'accusé a nié qu'il s'agissait d'un pot de vin arguant que la somme en question devait servir à achever sa construction.

Le procureur avait requis la peine de 10 ans de prison ferme.

L.B.

SECOUSSE TELLURIQUE PRÈS DE CONSTANTINE

Plus de peur que de mal

La secousse tellurique enregistrée samedi après-midi dans la région de Constantine n'a provoqué aucun dégât, selon la Protection civile. Les personnes qui l'ont ressentie ont été quitte pour une petite frayeur. Cette secousse, de magnitude 3.1 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, selon un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), samedi à 15 h 40 dans cette wilaya. Son épicentre a été localisé à 6 km au sud-ouest de la ville d'El Khroub.

ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE MOULOUD FERAOUN

Commémoration à Tizi-Ouzou aujourd'hui

PAR LOUNES BOUGACI

L'anniversaire de l'assassinat de l'écrivain Mouloud Feraoun sera célébré à partir d'aujourd'hui à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. C'est à l'initiative de la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, de l'association Mouloud Feraoun et Djurdjura pour la sauvegarde du patrimoine et de l'authenticité que deux journées d'activité animeront les salles et les stands de l'établissement culturel. Elles seront l'occasion de revisiter l'œuvre et la vie de l'auteur de «La terre et le sang». Au programme, les organisateurs signalent une exposition sur la vie et l'œuvre de Mouloud Feraoun avec notamment la possibilité de consulter des livres, des articles de presse et des photos. Il est également prévu une autre exposition comprenant les travaux du concours de la meilleure illustration du texte de Mouloud Feraoun, «Le Fils du pauvre». Ces dernières ont été réalisées lors de la troisième édition du Salon Djurdjura du livre. Les Éditions ENAG et EL AMEL seront au rendez-vous avec une exposition-vente de livres. Aujourd'hui, à 14 heures, une table ronde sera animée par le fils de l'écrivain, Ali Feraoun, Youcef Merahi (secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité) et Said Chemakh, enseignant au département de langue et culture berbère de l'université de Tizi Ouzou. Demain, un recueillement est prévu sur la tombe de Mouloud Feraoun au village Tizi Hibel avec notamment le dépôt d'une gerbe de fleurs. Dans l'après midi, la salle de spectacles de la maison de la culture de Tizi Ouzou accueillera le réalisateur Ali Mouzaoui dont le documentaire sur Mouloud Feraoun sera projeté à cette occasion.

Mouloud Fearoun est l'auteur de quatre romans à grande inspiration autobiographique. Il s'agit du «Fils du pauvre», «Les chemins qui montent», «La terre et le sang» et «La cité des roses». Ce dernier a été publié par ses enfants à titre posthume. Mouloud Feraoun a aussi écrit « Journal », où il raconte jour pour jour la guerre d'Algérie telle qu'il l'a vécue lui-même. L'écrivain, né à Tizi Hibel, près d'Ath Douala dans la wilaya de Tizi Ouzou le 8 mars 1913, est l'auteur de plusieurs autres écrits dont «Jours de Kabylie», qui raconte la vie quotidienne dans les villages kabyles sans oublier les «Poèmes de Si Mohand». La majorité des romans de Mouloud Feraoun ont été édités par les Editions Le Seuil de Paris. C'est l'écrivain français Emmanuel Roblès qui encourageait sans cesse l'instituteur kabyle à s'adonner à l'écriture. Mouloud Feraoun a été assassiné par l'OAS le 15 mars 1962 à Bouzaréah.

L. B.

Très Libre